



newsletter 12

p.3 Éthique Moscou débat de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme • Le Comité interinstitutions des Nations unies réuni à Genève • Biosécurité et éthique en Afrique: le débat lancé par 6 pays au Ghana • «L'éthique autour du monde» en Nouvelle Zélande et au Pérou / **p.7 Transformations sociales** Experts internationaux et élus locaux mobilisés pour le renouveau de Ganjin • Bilan de 8 ans de travaux d'un des réseaux du MOST • Cohésion sociale en milieu urbain: coopération ONU-HABITAT/UNESCO / **p.18 Droits humains** Dr Ulrich Maly: «le racisme met en péril la paix, la sécurité et la cohésion sociale» • **p.26** Journée de la Femme: SHS mobilisé pour l'égalité des droits • **p.28** Dialogue philosophique interrégional: la démocratie en débat au Caire et à Séoul • 30^e séance des entretiens du XXI^e siècle • Penser la Corne de l'Afrique • Sécurité humaine: l'UNESCO pilote la rédaction d'un livre / **p.30 Publications** / **p.32. Agenda – Infos**



ÉTHIQUE p.6

Une question d'éducation

CAHIER SPECIAL FORUM p.10-17

**L'intégralité de la Déclaration
de Buenos Aires**

DOSSIER p.20-25

**L'UNESCO contre
le racisme**

De la pensée à l'action

12

« Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action », écrivait le philosophe français Henri Bergson (1859-1941). Avec lui, je crois que c'est par cette démarche que passent des liens efficaces entre recherche et politique, entre chercheurs et décideurs. Non que ces acteurs et ces activités se confondent. Bien au contraire. Mais en tenant compte de leurs différences, et en les faisant travailler ensemble dans l'enrichissement mutuel, on peut bâtir un véritable espace de dialogue.

La construction d'un tel espace était l'objet du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, organisé par l'UNESCO et les gouvernements de l'Argentine et de l'Uruguay, à Buenos Aires, Córdoba, Montevideo et Rosario du 20 au 24 février 2006. Ce numéro de la *Newsletter SHS* revient sur le déroulement du Forum et sur ses principales retombées. Comme le souligne la Déclaration en faveur d'une nouvelle approche des interfaces entre politiques et sciences sociales adoptée à l'issue du Forum – dont le texte intégral est reproduit dans ces pages –, « les sciences sociales ont une contribution essentielle à apporter à la formulation des politiques de développement ».

Par le succès de cette manifestation novatrice, l'aspiration à de nouveaux espaces de dialogue, à tous les niveaux, est une nouvelle fois validée. En effet, qu'un pays soit riche ou pauvre, mondialisateur ou mondialisé, qu'une région soit faible ou puissante, en paix ou en conflit, nul ne saurait occulter la nécessité de la production d'une pensée autonome. En aucun cas, cette fonction ne saurait être déléguée, car il s'agit là de la gestation de l'intelligence des nations. Le processus lancé à Buenos Aires contribuera à la maturation et à la confrontation de ces intelligences. Tout comme l'UNESCO, depuis sa création, s'efforce d'y contribuer.

En effet, le mandat de promotion des sciences sociales confiée à l'UNESCO par ses États membres recoupe les urgences du moment, alors que les transformations sociales se déploient avec une rapidité, une ampleur, un impact sans précédent.

Faute de connaissances et de capacité d'analyse, faute de la puissance qu'elles peuvent mettre au service de la justice et des droits humains, non seulement la cohésion sociale, mais aussi la sécurité, voire la paix, sont menacées. Le cas de la lutte contre le racisme, également traité dans ce numéro à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, est exemplaire à cet égard. L'action impulsée par l'UNESCO, au sein des différentes coalitions de villes, est inséparable d'une compréhension affinée des dynamiques qui font naître le racisme et des processus qui peuvent y faire barrage.

À des degrés divers, cette affirmation accompagne l'ensemble des thèmes traités dans ce numéro. Qu'il s'agisse de la clarification des enjeux de la bioéthique et de la mise en œuvre des principes adoptés par la communauté internationale, des droits des femmes, de la cohésion sociale en ville, on retrouve une idée essentielle : l'action ambitieuse ne se conduit pas à tâtons. Il y a deux formes symétriques d'irresponsabilité politique : l'inaction dans l'attente d'une certitude illusoire et la fuite en avant au mépris des conséquences. Entre elles, se tient une tâche noble et urgente : celle de prendre la responsabilité d'agir en connaissance de cause, dans la pleine reconnaissance des limites inhérentes au savoir.

C'est bien cela, « agir en homme de pensée ». C'est ce à quoi, chaque jour, l'UNESCO devrait s'employer...



© UK

Pierre Sané

Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines

La *Newsletter* de SHS est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible sous forme électronique (www.unesco.org/shs). Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de la *Newsletter* de SHS » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article. © UNESCO, 2006 ISSN : 1814-3008.

Directeur de publication : Pierre Sané. **Responsable de rédaction :** Cathy Bruno-Capvert. **Comité de rédaction :** Mimouna Abderrahmane, Khaled Abu-Hijleh, Feriel Ait-Ouyahia, Caroline Bacquet, Santiago Castro, John Crowley, Thierry Foubert, Stéphanie Grall, Claudia Maresia, Jun Morohashi, Caroline Munier, Antoine Pécoud, Simone Porges, Petra Van Vucht Tijssen, Rosemary Wiltshire-Romero. **Conception graphique et réalisation :** Atelier Takavoïr – Paris. **Impression :** Stipa, 2006.

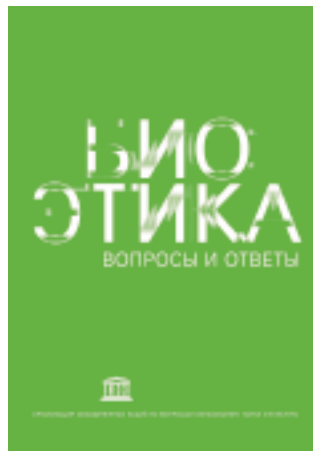
Dans un monde soumis à des mutations fondamentales, la mission de « conscience » des Nations unies, dévolue à l'UNESCO depuis sa création, apparaît plus importante que jamais. Comptant parmi les cinq programmes prioritaires de l'UNESCO, **le Programme sur l'Éthique des sciences et de la technologie, mis en œuvre par le Secteur des sciences humaines et sociales (SHS) de l'Organisation, vise à guider les progrès des sciences de la vie et le développement technologique par une réflexion éthique** qui tient compte du patrimoine culturel, juridique, philosophique et religieux des diverses communautés humaines. Par l'action normative, la sensibilisation, et le renforcement des capacités de ses États membres, l'UNESCO s'efforce ainsi de remplir son mandat d'organisation internationale « chef de file » des problèmes éthiques.

Bioéthique et droits de l'homme : La Déclaration universelle en débat à Moscou

Le bureau de l'UNESCO à Moscou a profité de la Journée mondiale contre le Sida et de celle pour les droits humains pour lancer le débat autour de la Déclaration universelle adoptée en octobre dernier par la Conférence générale de l'UNESCO.

L'Université humanitaire de Moscou a accueilli, les 7 et 8 décembre 2005, un colloque UNESCO sur « La justice sociale dans la santé : bioéthique et droits humains ». Cette manifestation, issue d'une initiative de la Division de l'éthique des sciences et de la technologie et du bureau de l'UNESCO à Moscou, marquait à la fois les journées mondiales de la lutte contre le VIH/Sida (1^{er} décembre) et des droits humains (10 décembre). En mettant l'accent sur la santé, il s'agissait d'éclairer un domaine où les normes éthiques, les principes juridiques et les valeurs de la justice sociale trouvent leur expression pratique.

Le colloque se proposait de discuter de la mise en œuvre des principes de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005. C'est en favorisant un large dialogue sur la santé entre pouvoirs publics et société civile, propice à la participation du public et à son information sur les réformes nécessaires, que l'on peut susciter des transformations sociales positives.



© DR

Le colloque a abordé les thèmes suivants :

- le respect des droits des patients comme priorité des politiques de santé ;
- les partenariats intersectoriels comme facteur de justice sociale dans la santé ;
- les aspects éthiques du VIH/Sida ;
- l'État et l'expertise publique dans la prévention.

La manifestation a réuni des représentants et des experts d'organismes internationaux, nationaux, scientifiques, médicaux et non-gouvernementaux, parmi lesquelles l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour la Population, l'ONUSIDA, le Conseil présidentiel sur les institutions de la société et sur les droits humains, le Comité parlementaire sur l'éducation et la science, le ministère de la Défense, de l'industrie et des hautes technologies, l'Académie internationale des sciences, l'Université humanitaire de Moscou, l'Institut de philosophie de l'Académie russe des sciences, le Comité

russe de bioéthique, la Chaire UNESCO pour le développement des ONG, l'Association régionale des personnes vivant avec le VIH/Sida, Transatlantic Partners Against AIDS, le European AIDS Treatment Group, le Forum des comités d'éthique de la CEI...

Le Commissaire aux droits humains de la Fédération de Russie, M. V. Lukin, ainsi que le Président du Conseil fédéral de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, M. S. Mironov, ont adressé des messages aux participants du colloque. L'UNESCO y a présenté sa nouvelle publication *Bioéthique : questions et réponses*. Les travaux du colloque ont débouché sur des recommandations quant à la coopération possible entre tous les secteurs intéressés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé publique et à l'amélioration des services qui les traduisent. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Sergueï Smirnov, s.smirnov@unesco.ru,
tél. : +7 095 202 8097, site web : www.unesco.ru

Bioéthique : le Comité interinstitutions des Nations unies réuni à Genève

Ayant joué un rôle essentiel dans la préparation de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, le Comité interinstitutions des Nations unies sur la Bioéthique s'est réuni, en janvier 2006.

Après avoir permis d'impliquer les organisations intergouvernementales concernées dans l'élaboration de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, en les consultant, sur les différentes versions du texte, tout au long du processus d'élaboration de cette déclaration, le Comité interinstitutions des Nations unies sur la bioéthique a tenu sa cinquième réunion les 16 et 17 janvier 2006 à Genève (Suisse), à l'invitation l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

La question de l'éthique, propriété intellectuelle et partage des bienfaits, a, en effet, été identifiée, par le Comité, comme un domaine prioritaire de coopération entre les Membres. Mais, au-delà, ce sont toutes les questions soulevées par la bioéthique par les organisations internationales que ce Comité s'efforce de coordonner.

Améliorer la coordination des activités

Au cours de ces dernières années, le besoin d'engagement et de dialogue international entre les différentes instances internationales s'est, en effet, fait de plus en plus ressentir dans le domaine de la bioéthique. C'est pourquoi, à l'initiative du Directeur général de l'UNESCO, le Comité interinstitutions des Nations unies sur la bioéthique a été mis en place en mars 2003, afin d'améliorer la coordination des activités menées par les diverses organisations dans le domaine de la bioéthique et d'éviter les duplications.

Ce Comité, dont l'UNESCO assure le secrétariat permanent, est composé d'organisations intergouvernementales appartenant au système des Nations unies (ou se situant hors de ce système), qui ont mis en place des programmes de bioéthique ou qui mènent des activités spécifiques axées sur les questions de bioéthique, y compris sous l'angle des droits de l'homme et toute autre question connexe.

Il a pour but principalement d'offrir un forum de débat et d'échange d'informations, dans le domaine de la bioéthique et des questions connexes, avec une attention particulière pour les aspects intéressant les droits de l'homme ; d'examiner les sujets et questions dans ce domaine, afin d'identifier ceux qui requièrent des efforts concertés et/ou communs et afin de remédier aux lacunes majeures et aux contraintes gênant la coopération dans ce domaine ; et de faciliter la collaboration dans ce domaine avec d'autres organisations intergouvernementales et internationales. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Caroline Munier**,
c.munier@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 44 28



Si les progrès des sciences permettent désormais de contrôler les mécanismes de développement de toutes les espèces vivantes, cela ne va pas sans soulever de problèmes éthiques quant à leurs applications dans le domaine de la santé et de l'alimentaire.

Un Comité ouvert à toutes les institutions

Le Comité interinstitutions peut admettre comme Membres associés les organisations et institutions qui présentent une demande en ce sens. Actuellement, il est composé de :

Membres : les Nations unies (le Haut Commissariat aux droits de l'homme, l'UNICEF, l'Université des Nations unies, etc.) et ses institutions spécialisées (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du travail, l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, etc.)

Membres associés : l'ALESCO, l'ASEAN, le Centre international en génie génétique et biotechnologie, la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États américains, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation mondiale du commerce et l'Union africaine. ¶

ERRATUM

Plusieurs erreurs figurent dans la version française de la *Newsletter SHS* n°11 (décembre 2005 – février 2006), notamment dans les pages 3, 4 et 5, consacrées à l'Éthique. Le titre exact de la Déclaration adoptée par la Conférence

générale de l'Organisation en octobre 2005, plusieurs fois citée, est « Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme ». À la ligne 15 de l'article sur le CIB (p. 4), il faut lire « consentement éclairé » au lieu de « consentement informel ». Enfin, le nom français du système GEO, lancé par

l'UNESCO, en décembre dernier, est « Observatoire mondial de l'éthique ». La rédaction de la *Newsletter SHS* présente ses plus sincères excuses à ses lecteurs francophones, ainsi qu'à la Section de la bioéthique promue au rang de Division, par erreur, dans ce même numéro. ¶



© A.Rival / IRP

Vitroplants de palmier à huile du clone BC165 dans une pépinière ivoirienne.

Biosécurité et éthique en Afrique : Le débat lancé par 6 pays au Ghana

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique a pris l'initiative d'un atelier international sur la biosécurité et l'éthique qui s'est tenu à Accra au Ghana du 16 au 20 janvier 2006. La manifestation rassemblait six pays (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Libéria, Nigéria, Togo), les agences compétentes du système des Nations unies, ainsi que des experts internationaux, une soixantaine d'institutions concernées en Afrique de l'Ouest, des universitaires, des journalistes et des ONG. Adoptant le format ouvert d'une table-ronde pour privilégier la discussion et l'échange d'informations, l'atelier a traité notamment des possibilités ouvertes par la biotechnologie dans le domaine alimentaire ;

de l'évaluation et de la gestion des risques biologiques ; de la régulation et de l'action normative internationales ; des incertitudes scientifiques et des perceptions du risque ; des aspects éthiques de la biosécurité. Une séance a par ailleurs été spécifiquement consacrée à l'expérience brésilienne, qui est susceptible d'offrir de nombreux enseignements pour les pays africains. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Simone Scholze**,
s.scholze@unesco.org,
tél.: +33 (0)1 45 68 45 64

« L'éthique autour du monde » en Nouvelle-Zélande... et au Pérou

La série des « conférences itinérantes », organisée partout dans le monde par l'UNESCO dans le cadre de son projet « L'éthique autour du monde » est passée par la Nouvelle-Zélande en février et provoquera le débat au Pérou, en avril.

Le colloque sur « L'éthique de la production des connaissances », organisée à Dunedin (Nouvelle-Zélande), par la Commission nationale néo-zélandaise pour l'UNESCO, était conçue en particulier pour les chercheurs et enseignants-chercheurs en médecine, en sciences de l'ingénieur, en technologie et dans les sciences sociales, de même que pour les bailleurs de fonds, les membres de comités d'éthique et les responsables de politiques et d'investissements de recherche.

Il y a été notamment question du programme de l'UNESCO dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies, dont la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, récemment adoptée. Les participants se sont interrogés sur la portée spécifiquement nationale, puis régionale de cette Déclaration.

Le colloque s'est également intéressé à l'éducation à l'éthique dans les sciences sociales et humaines, avec un accent particulier sur la position des peuples autochtones ; de fait, s'agissant du cas spécifiquement néo-zélandais, la compréhension maorie des valeurs qui sous-tendent la production et l'utilisation du savoir a constitué un axe commun à l'ensemble des travaux.

Un colloque à Lima

Du 20 au 22 avril 2006, l'Université péruvienne Cayetano Heredia de Lima (Pérou) accueillera, à son tour, un colloque organisé dans le cadre de « l'éthique autour du monde », sur le thème de « la bioéthique et l'éthique de l'environnement ».

Au lendemain de l'adoption de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, cette rencontre, organisée en coopération avec la Délégation permanente du Pérou, la Société péruvienne de bioéthique, et la Division de l'éthique des sciences et des technologies de l'UNESCO, offrira une occasion importante de présenter le programme de l'Organisation, ainsi que les activités du Comité Intergouvernemental de Bioéthique (CIB) et de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST).

À l'ordre du jour de ce colloque : la mise en œuvre de la Déclaration dans le contexte péruvien, avec un accent particulier sur l'enseignement de l'éthique au Pérou, qu'il s'agisse des programmes ou des coopérations futures pour en assurer le développement. Le colloque permettra aussi de renforcer les activités de la Chaire UNESCO de bioéthique, située à Lima. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Sabina Colombo**,
s.colombo@unesco.org, tél.: +33 (0)1 45 68 38 03

L'éthique : une question d'éducation

Afin de renforcer et d'accroître les capacités des États membres de l'UNESCO dans le domaine de l'éthique, la Division de l'Éthique des sciences et des technologies, développe depuis plusieurs années un programme d'éducation à l'éthique.

Le programme d'éducation à l'éthique, développé par le Secteur des sciences sociales humaines de l'UNESCO, vise à mettre en œuvre la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme en renforçant les capacités pédagogiques des États membres. Après l'accent mis en 2004-2005 sur l'Europe centrale et orientale (avec trois séminaires régionaux réunissant des experts de 19 pays), la priorité sera donnée en 2006-2007 à la région arabe, à l'Afrique et à l'Asie.

Les programmes d'enseignement de l'éthique

Pour promouvoir l'enseignement de l'éthique, il faut d'abord en repérer les experts. C'est chose faite dans la base de données de l'Observatoire mondial de l'éthique (GEObs), lancé lors de la 12^e session ordinaire du Comité international de bioéthique en décembre 2005 à Tokyo, au Japon (www.unesco.org/shs/ethics/geobs).

Deuxième étape: faire le point sur les programmes d'enseignement, afin que la confrontation des expériences facilite l'évaluation de l'existant et le développement de nouveaux. Il importe de ne pas se limiter aux programmes de bioéthique (tels qu'ils figurent dans la formation des médecins ou des infirmières) en prenant également en considération d'autres domaines, comme l'éthique de l'environnement ou des sciences (tels qu'on les enseigne dans les facultés de sciences ou de sciences humaines). Les programmes aux différents niveaux d'enseignement – 50 à ce jour – recueillis auprès des experts déjà repérés, par le biais d'un formulaire standardisé, figureront dans la base de données GEObs, d'abord en anglais puis dans d'autres langues.

Comité consultatif d'experts sur l'enseignement de l'éthique

La promotion de programmes d'enseignement de l'éthique exige des normes et des critères, suivant la recommandation sur la question contenue dans le rapport de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), publié en décembre 2003.

Au vu de la qualité très inégale des programmes existants, l'action internationale doit être ciblée sur trois objectifs :

- repérage du tronc commun aux programmes d'éthique,
- élaboration de normes et de critères pour l'évaluation des programmes existants ou nouveaux,
- élaboration d'un système de certification pour les programmes bénéficiant d'une évaluation positive.

Le Secrétariat est assisté de ce point de vue par une Commission consultative composée d'experts issus des principales organisations et associations internationales compétentes. Lors de sa réunion en juillet 2005, la Commission avait convenu de travailler à la rédaction d'une proposition de tronc commun pour l'enseignement de la bioéthique, qui sera validée en coopération avec l'Académie des sciences du tiers-monde avant de donner lieu à la mise en place de ressources numériques. La Commission se réunira à nouveau à Paris les 16 et 17 mars 2006. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter:

Henk ten Have, h.tenhave@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 38 14

➔ Ressources pédagogiques sur l'éthique

Pour soutenir les programmes d'enseignement, la Chaire UNESCO de Haifa (Israël), en coopération avec la Division de l'éthique des sciences et des technologies, développe des supports pédagogiques, dont les manuels *Le consentement informé* (2004), *La communication en classe* (2005) et *L'enseignement de l'éthique en psychiatrie : mini-études de cas* (2005). La diffusion de ces supports se poursuit, par la traduction aussi bien que par des formations. ¶

L'Agence mondiale antidopage se dote d'un comité d'éthique

En 2004, l'Agence mondiale antidopage (AMA) a établi un Comité d'examen des questions éthiques. Ses mandats : apporter une expertise éthique en examinant les questions éthiques urgentes ou controversées soulevées par la lutte contre le dopage dans le sport, et élaborer ou recommander des politiques éthiquement étayées ou des propositions à la direction de l'AMA.

Le Comité est compétent pour :

- proposer à l'AMA des orientations d'action transitoires en l'absence de politique établie dans un domaine ;

- contribuer à la mise en œuvre des orientations de l'AMA sur les enjeux éthiques dans un sport sans dopage, y compris par des conseils et avis sur l'application des politiques à des cas particuliers.

Le comité se compose d'un président nommé et d'au moins trois autres membres ayant une expérience professionnelle de l'éthique. Sa présidence est assurée par Thomas Murray, Président du Hastings Center (États-Unis). Les membres actuels sont : Bartha Knoppers, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit et médecine

(Montréal, Canada), Sigmund Loland, professeur à l'Université norvégienne de sport et d'éducation physique (Oslo, Norvège), Margaret Somerville, titulaire de la Chaire Samuel Gale de droit à l'Université McGill (Montréal, Canada) et lauréate du prix Avicenne, et Henk ten Have (Directeur de la Division de l'éthique des sciences et des technologies, UNESCO). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter:

Henk ten Have, h.tenhave@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 38 14

Migration internationale, développement urbain, demande de participation des populations à l'élaboration des politiques publiques... **Les réalités du monde contemporain ne cessent d'évoluer.** En soutenant la recherche en sciences sociales et en s'efforçant d'en partager les résultats avec le plus grand nombre, **l'UNESCO contribue à aider la communauté internationale à mieux comprendre ces réalités afin de mieux répondre aux défis** qu'elles posent. À travers le Secteur des sciences sociales et humaines, **l'Organisation a par ailleurs la responsabilité de coordonner le seul programme des Nations unies sur la gestion des transformations sociales** (le programme most) et s'emploie particulièrement, dans ce cadre, à resserrer les liens entre les chercheurs et la communauté des décideurs au sens large.

Experts internationaux et élus locaux mobilisés pour le renouveau de Gangjin

Un séminaire intersectoriel sur la Durabilité sociale des quartiers historiques, rassemblera experts internationaux et élus locaux, autour du cas de Gangjin (République de Corée), le 3 avril 2006, à la Maison de l'UNESCO.

Dans le cadre du projet de recherche comparative intersectorielle sur « la Durabilité sociale des quartiers historiques », coordonné par la Division de la recherche et des politiques en sciences sociales, un Symposium international sur le cas de la ville de Gangjin, située dans la province de Cholla, au sud de la République de Corée, se tiendra à la Maison de l'UNESCO, à Paris, le 3 avril 2006

À l'occasion de cette rencontre initiée par le Secteur des sciences sociales et humaines, des experts internationaux et des élus locaux se retrouveront pour confronter leurs expériences et tenter ainsi de contribuer à donner un nouvel essor international à cette ville côtière riche en patrimoine urbain, philosophique, culturel et historique.

Gangjin est une agglomération composée de plusieurs villages historiques qui se propose de mettre en place une stratégie de développement urbain intégré avec la firme d'architecture et d'urbanisme *Space Group* de Séoul, en vue de réhabiliter toutes les composantes, socio-économiques, culturelles et environnementales des différents sites, tout en redynamisant leurs paysages historiques.

En effet, bien que ces derniers ont été classés comme biens nationaux par le gouvernement coréen, l'accélération du développement urbain de la ville, essentiellement concentré sur la rentabilité économique du territoire, a eu pour conséquences de détruire de nombreux aspects historiques de la ville et menace aujourd'hui l'identité culturelle de la région.

Le projet de réhabilitation et de redéveloppement a pour enjeu de promouvoir un développement intégré de Gangjin autour de ses sites historiques. Les travaux effectués jusqu'alors avaient dénaturé la zone côtière sans pour autant contribuer au repeuplement des quartiers du centre ville qui se sont vidés de leurs habitants. Le projet devra donner un nouvel essor socio-économique et touristique grâce à la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel que représentent ces quartiers et ces sites.

L'agglomération de Gangjin possède en effet des lieux historiques et culturels d'envergure internationale susceptibles de devenir les vecteurs du redéveloppement de cette ville côtière. Depuis 500 ans, l'histoire de la fabrication du céladon et 80 % des céladons classés « trésors nationaux » sont situés à Gangjin. Depuis le 1^{er} siècle, la ville a ainsi vu fleurir la fabrication de ces céladons d'une couleur exceptionnelle et a obtenu sa renommée grâce aux attraits de son environnement naturel climatique et de sa situation géographique avantageuse par rapport à sa capitale, Séoul.

Gangjin est aussi renommée pour avoir donné naissance à la philosophie *Shilhak* (Sciences pratiques) de Dasan Jung Yak-yong, qui a été exilé dans cette partie de la Corée pendant vingt ans au début du 19^{ème} siècle. Des vestiges du début du 20^{ème} siècle sont aussi nombreux que les temples bouddhistes célèbres. Au fil du temps, Gangjin s'est imprégnée de l'environnement culturel de son époque qui l'a transformée en une ville historique et culturelle, comme en témoigne l'exposition qui lui est consacrée, à la Maison de l'UNESCO, du 3 au 14 avril 2006. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Brigitte Colin**,
b.colin@unesco.org, tél. : + 33(0)1 45 68 37 54



Une construction et un mur d'enceinte typiques dans la partie historique de la ville de la cité coréenne

Bilan de 8 ans de

Après 8 ans de « recherche-action », le réseau MOST « Villes, environnement et rapports sociaux hommes-femmes » a présenté les résultats de ses travaux, en novembre dernier.

À l'issue de huit années de « recherche-action », développée dans 8 pays à travers le monde (Argentine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cuba, République dominicaine, Roumanie et Sénégal), le réseau du programme MOST « Villes, environnement et rapports sociaux hommes-femmes » a présenté les résultats de ses travaux lors d'un colloque organisé, les 24 et 25 novembre 2005, à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) de Genève (Suisse).

Conduit par des équipes locales composées de chercheurs, d'habitants et d'associations civiles, ce projet d'envergure, développé de manière multidisciplinaire, a été coordonné par François Hainard et Christine Verschuur avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération suisse, de la Commission nationale suisse auprès de l'UNESCO et du Programme MOST, grâce à une initiative de Yvonne Preiswerk. Il a eu pour principaux objectifs de :

- comprendre et participer à la modification de la façon dont se construisent les rapports sociaux – et surtout les relations hommes-femmes – autour des problèmes d'environnement dans les villes ;
- participer à la construction de lieux de vie dans lesquels hommes et femmes ont la possibilité d'accéder équitablement aux prises de décisions ;



© Germán Solinis

Ci-dessus :
Traitement de déchets ménagers par l'association « Lagem Yam » (« Unissons nos forces ») au secteur 10 de Ouagadougou (Burkina Fasso).

Ci-dessous :
Discussion entre les voisins et les autorités locales au sujet de la dégradation de l'environnement du quartier Mladost à Sofia (Bulgarie).



© Germán Solinis

À droite :
Situation précaire de l'habitat dans l'un des secteurs de la zone « Ciénaga y Guandules » de Santo Domingo (République Dominicaine).



© Isabel Rauber

travaux d'un des réseaux du MOST

- éclairer les pratiques des responsables politiques et techniques, afin de contribuer à les modifier, en favorisant l'engagement citoyen, les transformations des rapports sociaux et notamment les relations de genre ;
- traduire les résultats des études en propositions utiles à tous les acteurs de la gouvernance urbaine démocratique (décideurs politiques locaux, techniciens et professionnels de la ville, citoyens...).

« Des brèches dans la ville »

Le colloque de Genève fut l'occasion d'échanger sur les difficultés rencontrées au fil de ces huit années de travail et de confronter les résultats des analyses avec des spécialistes des thèmes étudiés, avec les bailleurs de fonds et le public en général. Tout particulièrement, le colloque, intitulé « Des brèches dans la ville » a permis aux coordinateurs et aux membres de chaque équipe du réseau MOST, de situer leurs analyses dans des contextes thématiques tels que d'une part, les mouvements de quartiers et les expressions des identités des habitants et d'autre part, la participation à la prise politique des décisions de la part des femmes. Un document vidéo a également montré les processus de composition et de travail de ce réseau.

Cette réunion a par ailleurs été l'occasion de confirmer l'utilité du système de recherche en ligne qui sera très prochainement lancé par la Phase II du Programme MOST de l'UNESCO. En effet, ces études compteront parmi les premières études mises à la disposition de tous, et particulièrement des décideurs politiques, grâce à internet (lire les numéros 8 et 10 de la *Newsletter SHS*). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Germán Solínis**,
g.solinis@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 38 37. Site web : www.unesco.org/shs/most

Réunion d'habitants sur la planification des quartiers de la zone « Ciénaga y Guandules » de Santo Domingo (République Dominicaine).



© Isabel Rauber

Une des nombreuses femmes travaillant pour l'amélioration du quartier Santhiaba à la périphérie de Dakar (Sénégal).



© Germán Solínis

Cohésion sociale en milieu urbain : coopération ONU-HABITAT / UNESCO

Suite à la signature d'un protocole d'accord entre l'ONU-HABITAT et l'UNESCO, un groupe de travail conjoint s'est mis en place. Axé sur « Les politiques urbaines et le droit à la ville », en vue de la création d'observatoires régionaux, le groupe tiendra sa deuxième session de travail à Barcelone les 27 et 28 mars 2006 à l'invitation du Centre UNESCO de Catalogne et de trois associations internationales de villes : l'Association interna-

tionale des villes éducatrices, Metropolis et Cités et gouvernements locaux unis. Très attendue, la 3^e session du Forum urbain mondial sera, quant à elle, organisée conjointement par le Canada et par l'ONU-HABITAT, à Vancouver, du 19 au 23 juin 2006. Le thème principal en sera « Notre avenir : les villes durables – des idées à l'action ». Manifestation biennale, le Forum urbain mondial regroupe des

partenaires très divers – ONG, associations de terrain, professionnels de la ville, universitaires, gouvernements, collectivités territoriales, associations nationales et internationales de collectivités... – qui y trouvent un cadre interdisciplinaire commun pour débattre des questions urbaines, de manière aussi bien formelle qu'informelle, et pour élaborer des propositions d'actions en faveur de la ville durable.

Le Secteur des sciences sociales et humaines y coordonne la participation de l'UNESCO ainsi que celle de la Commission nationale canadienne. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Brigitte Colin**,
b.colin@unesco.org,
tél. : +33 (0)1 45 68 37 54

Site web de la Division du Développement Urbain de l'UNESCO :
www.unesco.org/shs/urban
Site web du 3^e Forum urbain mondial :
www.wuf3-fum3.ca



Politiques et sciences sociales : Une nouvelle dynamique enclenchée

Le 1^{er} Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, organisé dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO, s'est achevé, vendredi 24 février 2006, à Buenos Aires (Argentine), sur le sentiment qu'un nouveau processus de travail entre chercheurs et décideurs politiques vient de s'engager...

Avec plus de 2000 participants, dont treize ministres du Développement social et de l'Éducation venus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ; cinq Secrétaires généraux d'organisations régionales ; ainsi que de nombreux représentants de gouvernements et d'autorités locales ; des étudiants ; des professeurs d'universités et des maîtres de conférences ; des opérateurs de projets et des membres de la société civile... Cette rencontre fut un véritable

succès... Et pas seulement parce que le nombre de participants a largement dépassé les espérances des organisateurs.

Pour la première fois, en effet, des décideurs politiques et des chercheurs en sciences sociales issus de plus de 80 pays différents ont pu confronter leurs expériences et envisager ensemble un nouveau type de relations.

Ensemble, ils ont approuvé une Déclaration commune, lue, à la clôture des travaux, par le ministre argentin de l'Éducation, de la Science et de la Technologie, Daniel Filmus, dans laquelle ils insistent sur la nécessité de prolonger ce qu'ils ont convenus d'appeler « le processus de Buenos Aires » (lire p16-17). Au cours des 99 ateliers – dont cinq réunions et événements de haut niveau, ainsi que deux consultations techniques, organisés autour de cinq grandes thématiques, dans quatre villes différentes (Buenos Aires,

Córdoba, Montevideo et Rosario) –, les responsables politiques et les acteurs des sciences sociales, qui avaient fait le déplacement jusqu'en Amérique latine, ont osé repérer les faiblesses de leur collaboration. Ils et elles ont surtout cherché à en valoriser les points forts afin de dégager des pistes de travail en commun, qui, toutes, appellent la création de mécanismes facilitant le dialogue entre deux mondes préoccupés par les mêmes réalités, mais peu habitués à collaborer activement.

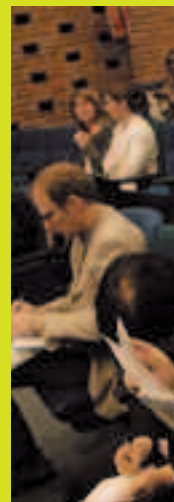
Comme le rappellera, la Ministre de la Femme et du Développement social du Pérou, Ana-María Romero Lozada, à la clôture du Forum : « Le Forum s'était fixé trois objectifs essentiels à atteindre. Premièrement, proposer un diagnostic sur l'actuelle collaboration entre chercheurs et décideurs politiques dans le but d'identifier leurs forces et faiblesses (...). Deuxièmement,



Marcio Barbosa

Directeur Général adjoint de l'UNESCO

« L'UNESCO, qui est l'unique organisation spécialisée du système des Nations unies avec un mandat spécifique pour le développement des sciences sociales et humaines, (...) accordera la plus grande et la meilleure diffusion possible aux résultats des travaux de ce Forum, et sur la base de ces mêmes résultats cherchera à contribuer aux initiatives de caractère régional et international qui surgiront en son sein, avec l'objectif d'assurer aussi bien son suivi que son élargissement futur. »



souligner un certain nombre de problèmes qui freinent et paralysent la création d'une interface. Et, sur la base de ce diagnostic, proposer de nouvelles recommandations qui souligneront la stratégie nécessaire à l'élimination de l'écart existant.»

Sur le diagnostic et les problèmes qui paralysent la création d'une interface, un nombre important de participants n'ont pas caché leur pessimisme, mais tous se sont entendus pour considérer que si les limites à cette collaboration reposent sur des « facteurs structureaux », ces freins doivent être repoussés des deux côtés. Car tous étaient d'accord sur la nécessité de mieux articuler les domaines de la décision politique et de la recherche en sciences sociales afin d'agir, avec une plus grande efficacité, face aux problèmes complexes qui affectent la communauté internationale. Se faisant l'écho des analyses qui se sont imposées au cours des débats, Ana-María Romero Lozada a ainsi souligné que « si l'intégration économique peut aider à résoudre certains des problèmes liés à la compétitivité, à la croissance et au développement des pays, ce n'est pas assez (...). La dimension sociale et culturelle de l'intégration est également nécessaire (...) pour faire face aux problèmes d'exclusion sociale. En ce sens, les outils apportés par les sciences sociales, en termes de méthodes et de contenu, sont indispensables. »

De fait, les participants au Forum se sont également retrouvés pour identifier

l'Université comme étant l'un des espaces les plus appropriés pour la production de connaissances susceptibles d'aider à l'élaboration des politiques publiques. Un consensus a aussi été atteint autour de la nécessité de renforcer les espaces de participation citoyenne aux niveaux local, régional et national, après que des expériences conduites en Afrique du Sud, au Brésil, en Australie, au Pakistan ou encore en Indonésie eurent été repérées comme étant des « bonnes pratiques » dans ce domaine.

Plusieurs points susceptibles d'améliorer l'articulation des mondes de la décisions politique et de la recherche ont été mis en évidence, parmi lesquels l'évaluation des politiques publiques avec l'objectif, non seulement de servir la transparence, mais surtout comme processus d'apprentissage permettant la redéfinition de ces politiques et de l'espace social et institutionnel dans lesquelles elles sont mises en œuvre.

La mise en place de systèmes d'information favorisant le partage d'expériences concrètes

a également été souhaitée, tout comme la constitution de *think thank*, observatoires nationaux et autres centres de recherche. Selon la ministre Romero Lozada, « le fait d'utiliser les conclusions et l'information qui résultent des espaces tel que ce Forum, et de les relier aux décisions et aux accords pris dans les Forums régionaux des ministres du Développement social, comme dans les organismes universitaires, constitue – sans aucun doute – une stratégie d'articulation concrète du lien entre les politiques et les sciences sociales. »

Une stratégie que les participants à ce 1^{er} Forum se sont engagés à faire vivre en sollicitant les banques de développement régional, les agences multilatérales des organismes de coopération internationale, et les gouvernements. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Christina von Fürstenberg**, Section politique et coopération et sciences sociales, c.von-furstenberg@unesco.org





Córdoba

15 ateliers sur « Population et Migrations »

Les migrations internationales sont devenues un enjeu majeur dans les transformations sociales et les processus politiques de la plupart des régions du monde. Reflétant la mondialisation des échanges et des économies, les flux de personnes se sont diversifiés et affectent aujourd'hui presque tous les pays, qu'il s'agisse de régions d'origine, de transit ou de destination des migrants. L'enjeu pour la communauté internationale est d'apporter une réponse concrète et efficace aux défis que représentent les migrations internationales, à commencer par la vulnérabilité des migrants et les atteintes à leurs droits fondamentaux, mais aussi la manière dont les mouvements de personnes peuvent bénéficier à la fois aux pays d'origine des migrants et aux pays de destination.

Les 15 ateliers organisés sur ce sujet ont ainsi permis d'aborder les principales questions soulevées par les migrations contemporaines : migrations forcées et asile, mondialisation et transnationalisation des vies et des identités des migrants, impact culturel et environnemental des flux migratoires, cadre légal des migrations et droits des migrants, coopération intergouvernementale et régionale dans l'élaboration des politiques migratoires, et scénarios pour l'avenir des migrations. La présence de décideurs politiques, de chercheurs et de représentants d'ONG aura permis de développer un nouveau type de coopération entre sciences sociales et politiques dans le but d'apporter de meilleures réponses aux défis contemporains.



Jorge Brovetto

Ministre de l'Éducation et de la Culture
de la République Orientale d'Uruguay

« Il n'est plus possible de gouverner seulement sur la base de l'intuition, des accords politiques ou du maniement habile des pressions des secteurs sociaux. Il est nécessaire de connaître les données objectives de la réalité naturelle et sociale, de les systématiser, d'élaborer des scénarios et des alternatives d'avenir, d'introduire la méthodologie prospective qui permet de produire des politiques publiques d'État et des décisions gouvernementales fondées sur la connaissance de la réalité. »

Buenos Aires

27 ateliers sur « Dynamiques et problèmes mondiaux »

La mondialisation est une réalité dans le monde d'aujourd'hui. Cependant, ses dynamiques diffèrent sous bien des aspects: elles apportent des avantages à certains pays mais marginalisent et excluent beaucoup d'autres. Dès lors, comment les spécialistes en sciences sociales, les ONG, les décideurs politiques peuvent-ils agir sur le processus de mondialisation afin que ce phénomène bénéficie à tous et ne soit pas source de division et de différence ? Dans le cadre de ce vaste thème, et tout en se rapportant à l'interface entre politique et recherche, les 27 ateliers qui se sont tenus du 21 au 23 février à Buenos Aires ont abordé la nature et l'impact de la mondialisation, en termes, par exemple, de commerce, de finance, des technologies d'information, de migrations internationales, de travail, d'emploi et de pauvreté. Les participants ont cherché à dégager des pistes menant vers une meilleure gouvernance globale, et notamment s'agissant des règles et des normes internationales, du rôle des organisations internationales, de l'État, des institutions ou encore des ONG...



Buenos Aires

36 ateliers sur « Politiques sociales »

Aujourd'hui, les États interviennent de plus en plus dans la structure même de leur société pour promouvoir le système de santé publique, identifier les avantages sociaux, lutter contre la pauvreté et adapter les institutions et les politiques en fonction du vieillissement de la population et des nouveaux modèles d'éducation et de savoir. Une telle intervention exige une connaissance détaillée des conditions sociales et une capacité de prévoir leurs réactions ; elle exige également que soient créées des passerelles entre les programmes, les langues, les calendriers, les cadres d'évaluation, et les centres d'intérêt des experts en sciences sociales et ceux des acteurs politiques. L'objectif de ce Forum était de comprendre comment le fossé creusé par ces différences peut être comblé afin que les sciences sociales deviennent une meilleure source d'information pour les politiques sociales.

Les 36 ateliers organisés sur ce sujet se sont ainsi efforcés de mettre l'accent sur l'analyse des réussites et des échecs, au niveau des politiques, de l'utilisation de la connaissance en sciences sociales dans des domaines tels que l'élimination de la pauvreté, l'intégration sociale, la santé, l'assurance sociale, le logement, l'emploi et l'éducation. Une meilleure compréhension de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas est à la base de toute analyse scientifique précise du monde social et des possibilités inhérentes à toute action envisagée dans le but d'identifier les dysfonctionnements et de respecter les objectifs fixés dans le cadre des engagements tenus à la Conférence de Copenhague et dans les objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies.



Zola S. Skweyiya

Ministre du Développement social de la République d'Afrique du Sud,
Président du Conseil intergouvernemental
du programme MOST

« On dit souvent que nous avons à disposition les moyens d'assurer que chaque pays, ou presque, honore les promesses des Objectifs de développement pour le millénaire. Les actions qui découlent de la Déclaration de Buenos Aires devraient contribuer aussi bien à déployer ces moyens qu'à honorer ces promesses. »

Rosario

14 ateliers sur « Politiques urbaines et la décentralisation »

Les politiques urbaines et l'aménagement territorial constituent des champs de pratique des liens sciences-techniques-politiques. Avec l'expansion urbaine dans le monde, les politiques urbaines deviennent un élément essentiel pour la régulation des territoires de nos sociétés. Or, la croissance urbaine des 25 dernières années s'est paradoxalement accompagnée, surtout dans les pays en développement, de l'abandon de la planification territoriale, avec l'augmentation des carences fondamentales et la diminution de la qualité de l'habitat. Les 14 ateliers qui se sont tenus, du 21 au 23 février à Rosario, ont donc traité de ces territoires en recomposition. Les thèmes se sont articulés autour des principaux défis de cette recomposition (instruments de planification, intégration territoriale, insertion socio-économique, démocratie locale et citoyenneté, actions municipales...) et de ses principales réponses (concertation, développement d'instruments juridiques, qualité des espaces publics, augmentation des capacités analytiques, expertise et intervention novatrices des professionnels...).





→ Montevideo 7 ateliers dont 1 Symposium sur les « Intégrations régionales »

Ces dernières années, des plans d'intégration régionale de diverses sortes ont proliféré dans toutes les régions du monde. Des modèles efficaces d'intégration régionale peuvent permettre aux populations et aux gouvernements nationaux de mieux gérer et exploiter le potentiel d'une économie globale. Ces accords peuvent susciter des rapports étroits entre commerce, réforme économique, développement, investissement, sécurité et démocratisation. Cependant, les questions économiques étant actuellement devenues la priorité, les aspects sociaux de l'intégration régionale tendent à être ignorés ou délaissés. En outre, l'intégration régionale suscite des questions intéressantes et importantes quant à la souveraineté des gouvernements des nations.

Les 7 ateliers, dont le « Symposium international sur les dimensions sociales des intégrations régionales », organisés en Uruguay, ont permis d'aborder en profondeur des sujets tels que les origines de la résurgence de l'intégration régionale, les différents modèles d'intégration, les cas concrets de réussites et d'échecs, les stratégies de rééquilibrage entre les dimensions économiques et sociales de l'intégration régionale et les relations entre les plans d'intégration nationale et régionale; et ce, en tenant compte de l'interface entre recherche et politique.



Daniel Filmus

Ministre de l'Éducation, de la Science
et de la Technologie de la République Argentine

« Malgré le compromis des Nations, malgré l'effort des peuples, un regard sur le monde actuel permet d'observer que l'inégalité énorme qui existe entre les pays, et à l'intérieur d'entre eux, est le principal obstacle pour atteindre les objectifs que s'est donnée l'Humanité. (...) Les grandes transformations sont encore nécessaires et nous ne pouvons pas oublier notre responsabilité sociale. »

13 ministres présents

Argentine : M. Daniel Filmus, Ministre de l'Éducation, de la Science et de la Technologie et M. Juan Carlos Nadalich, Ministre du Développement social

Afrique du Sud : M. Zola S. Skweyiya, Ministre du Développement social, Président du Conseil intergouvernemental du Programme MOST

Brésil : M. Douglas Martins de Souza, Vice-Ministre pour la Promotion de l'égalité raciale, Mme Nilcéa Freire, Ministre des Affaires des Femmes, et Mme Márcia Lopes, Vice-Ministre chargée du Développement social

Guinée : Mme Hadja Mariama Aribot, Ministre des Affaires sociales et de la Promotion des Femmes et des Enfants

Mali : M. Djibril Tangara, Ministre du Développement social, de la Solidarité et des Personnes âgées

Pakistan : M. Daniyal Aziz, Ministre, Président du Bureau de Reconstruction nationale

Pérou : Mme Ana-María Romero Lozada, Ministre des Femmes et du Développement social,

Sénégal : Mme Aïda MBodj, Ministre des Femmes, de la Famille et du Développement social

Soudan : M. Yasin Mohamed Souleman, Ministre du Développement Social

Uruguay : M. Jorge Brovetto, Ministre de l'Éducation et de la Culture



Le forum se poursuit sur le web

En prenant l'initiative d'organiser cet événement, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) –et son programme pour la gestion des transformations sociales (Programme MOST), sous l'égide duquel était organisée cette première rencontre– a confirmé le rôle de modérateur international qu'elle peut jouer. Poursuivant son objectif de rendre accessible au plus grand nombre les connaissances et les savoirs, l'Organisation continuera aussi de faire le lien sur la toile.

Ainsi –en attendant la mise en ligne du serveur mettant les résultats de la recherche internationale en sciences sociales à la disposition des décideurs politiques, prévue dans la phase II du Programme MOST–, on pourra prochainement retrouver l'essentiel des interventions prononcées lors de ces 5 jours

de travaux, sur le site internet de l'UNESCO, qui héberge le site officiel du Forum.

D'ores et déjà, il est possible d'y lire :

- le programme complet de l'ensemble des ateliers organisés avec les noms des intervenants annoncés par les organisateurs
- les principales allocutions prononcées à l'ouverture et à la clôture du Forum, ainsi que les contributions des chercheurs qui sont intervenus lors du Symposium sur les dimensions sociales de l'intégration régionale organisés à Montevideo (Uruguay)
- la Déclaration finale du Forum (en espagnol, français et anglais) la synthèse des travaux présentée par Mme Ana-María Romero Lozada (en espagnol)
- Une revue de presse du Forum
- Une galerie de photos.

Site web : www.unesco.org/shs/ifsp



Alain Touraine

sociologue

« Un des problèmes les plus difficiles à résoudre et les plus nécessaires de discuter est le problème de la formation de l'opinion publique dans une société globalisée. Ce ne sont pas les problèmes mondiaux en tant que tels qui permettent la mobilisation de l'opinion publique, pas plus que ce ne sont les problèmes proprement locaux. Si l'on peut utiliser ce terme ambigu, ce sont les problèmes "glocaux", c'est à dire les effets des processus mondiaux au niveau local, qui permettent une mobilisation efficace. »

Organisé conjointement par l'UNESCO et les gouvernements argentin et uruguayen, cet événement international a compté avec le soutien de nombreux partenaires universitaires, politiques et associatifs, parmi lesquels : la municipalité et l'Université de Buenos Aires ; la municipalité et l'Université nationale de Córdoba ; la municipalité de Montevideo et l'Université de la République d'Uruguay ; la municipalité et l'Université nationale de Rosario.

Le Forum a été coordonné par un Comité de pilotage international composé de représentants des gouvernements d'Argentine, d'Uruguay, d'Afrique du Sud, du Pérou et du Mali, ainsi que des organismes suivants : UNESCO ; UNDESA ; UNRISD ; UNU-CRIS ; OIT ; PNUD ; Banque Mondiale ; FLACSO ; CLACSO ; AICARDES ; AASSREC ; CODESRIA ; la Commission Européenne ; la Fondation Européenne pour la Science ; SAREC ; SSHRC ; ODI ; GASPP ; CISS.



Déclaration de Buenos Aires en faveur d'une nouvelle approche des interfaces entre politiques et sciences sociales*



Nous, participants du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, qui a rassemblé pour la première fois spécialistes des sciences sociales et décideurs politiques issus de plus de quatre-vingts pays dans toutes les régions du monde, relevant d'agences des Nations unies, d'universités et de gouvernements, et représentant toutes les formes d'engagement scientifique et politique, réunis lors de la session plénière de clôture à Buenos Aires le 24 février 2006 après quatre jours de débats organisés dans les villes de Buenos Aires, Rosario, Córdoba and Montevideo.

Nous inspirant de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, adoptée en 1995, ainsi que de la Déclaration du millénaire des Nations unies, du Document final du Sommet mondial 2005, et des rapports de référence sur le développement humain, le développement mondial et les inégalités produits par les agences des Nations unies et par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.

Prenant note de ce qu'exigent de la recherche en sciences sociales aussi bien les objectifs de développement social de la communauté internationale que l'impulsion donnée par les documents et initiatives précités.

Prenant en considération la Déclaration de Budapest sur la science et l'utilisation du savoir scientifique, qui souligne le renforcement nécessaire du dialogue entre science et société, ainsi que les Déclarations de Lisbonne et de Vienne sur les sciences sociales, qui soulignent la contribution indispensable des sciences sociales aux objectifs de développement social de la communauté internationale.

Au vu des différents rapports des Nations unies qui ont mis en évidence la forte croissance des inégalités au sein de chacun des pays et entre eux, c'est un sujet de grande préoccupation que la portée universelle des droits humains, de la dignité humaine, de la justice soit, dans bien des cas, érodée sous la pression des transformations sociales et économiques contemporaines.

Considérant que les Objectifs de développement pour le millénaire et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international, expressions ambitieuses d'une éthique renouvelée, constituent aussi le socle minimal qui soit compatible avec les valeurs proclamées de la communauté internationale, nous affirmons que l'absence d'avancées sérieuses vers la réalisation de ces objectifs impliquerait des coûts énormes en matière de vies humaines, de qualité de la vie et de développement social.

Convaincus que, pour relever les défis les Objectifs de développement pour le millénaire, on ne saurait se passer de vision morale et de volonté politique. Pour y parvenir, il est nécessaire de disposer de savoirs nouveaux déployés de manière innovante tout en mieux utilisant les savoirs qui existent. À cet égard, les sciences sociales ont une contribution essentielle à apporter à la formulation des politiques de développement.

Considérant que le bien-être humain, le développement social et économique, la réalisation de la cohésion sociale et la consolidation de la gouvernance démocratique exigent des réponses à la faim et à la pauvreté, au défaut d'éducation, à la mauvaise santé et à la dégradation de l'environnement, qui sont les cinq domaines auxquels se rapportent les huit Objectifs de développement pour le millénaire. Aucun de ces domaines ne relève exclusivement des sciences sociales ; mais sans celles-ci, aucune n'est pleinement intelligible ou accessible à l'action.

Nous affirmons donc notre conviction qu'un meilleur usage de sciences sociales rigoureuses peut conduire à des politiques plus efficaces. Pour ce faire, il s'agit d'aborder autrement les relations entre sciences sociales et politiques en faveur du développement social et économique. Car les connaissances que cherchent les sciences sociales sont précisément celles dont l'action publique a besoin. Le monde a besoin de nouvelles formes d'interaction entre sciences sociales et action publique – et d'espaces innovants qui les rendent possibles.

Nous félicitant de l'initiative prise par l'UNESCO, par le gouvernement de l'Argentine et par le gouvernement de l'Uruguay en impulsant le processus qui a conduit au Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, c'est au vu de ces préoccupations urgentes que nous adoptons les recommandations suivantes et les portons à l'attention de la communauté internationale.

1. Nous encourageons fortement l'UNESCO à renforcer cette initiative et à favoriser des initiatives similaires aux niveaux international et régional, à l'invitation de ses États membres et en coopération avec les autres agences, fonds et programmes des Nations unies.

2. Nous appelons l'UNESCO, dans le cadre du programme sur la Gestion des transformations sociales (MOST) et en étroite coopération avec les autres organisations, instituts, fonds et programmes du système des Nations unies, à explorer les manières de renforcer les synergies et les complémentarités entre les différents programmes de recherche finalisée en sciences sociales actuellement en cours au sein du système des Nations unies dans son ensemble, d'une part, et les organisations internationales de sciences sociales et les sociétés civiles, d'autre part.

3. Dans le respect de l'autonomie de la recherche en sciences sociales, nous encourageons la création de nouveaux réseaux qui rassemblent décideurs, chercheurs, organisations non-gouvernementales et associations de terrain autour de leur souci commun des exigences urgentes du développement social et économique.

4. Nous rappelons l'existence de Forums des ministres du Développement social au niveau régional et sous-régional dans les pays en développement et suggérons que soient créées et consolidées des articulations permanentes entre ces Forums et les réseaux susmentionnés.

5. Nous suggérons donc que se tienne régulièrement le Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, également appelé « Processus de Buenos Aires », afin de formaliser et de promouvoir l'articulation au niveau international entre les deux genres de réseau.

6. Nous appelons les organisations régionales, dont le MERCOSUR et l'Union africaine, en association avec les chercheurs en sciences sociales et avec les sociétés civiles à donner davantage d'ampleur aux dimensions sociales de l'intégration régionale, et appelons les Nations unies à favoriser le dialogue inter-régional sur les politiques sociales régionales.

7. Nous appelons les programmes existants de financement, notamment les agences d'aide au développement et les banques de développement régionales et multilatérales, à participer à ces nouveaux espaces de dialogue.

8. Nous appelons les agences de financement nationales, régionales et des Nations unies à mettre un accent particulier dans leur programmation sur le développement et sur le renforcement des capacités de recherche en sciences sociales dans les pays en développement, en portant à l'Afrique une attention particulière, et à financer des recherches en sciences sociales pertinentes pour l'action publique.

9. De surcroît, nous appelons les gouvernements à soutenir la recherche en sciences sociales et à s'appuyer sur les données issues de la recherche dans la formulation de leurs politiques sociales et économiques.

10. Nous tenons à souligner que la mise en œuvre de ces recommandations exige non seulement des mécanismes pertinents de financement mais aussi des structures institutionnelles appropriées, qui soutiennent à la fois les capacités de recherche et la diffusion des résultats des sciences sociales. Nous invitons à œuvrer dans ce sens toutes les communautés universitaires, les sociétés civiles, les organisations non-gouvernementales, les gouvernements, les agences des Nations unies, les agences de financement et tous les autres acteurs concernés.

11. Nous appelons toutes les entités nationales et des Nations unies participant au Forum à assurer la diffusion de la présente déclaration et des travaux du Forum auprès de toutes les parties susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des présentes recommandations.

Nous tenons enfin à remercier de leur contribution majeure au succès du Forum et de leur chaleureuse hospitalité les gouvernements de l'Argentine et de l'Uruguay, ainsi que les collectivités et les universités de Buenos Aires, de Montevideo, de Rosario et de Córdoba. Nous exprimons notre gratitude aux différentes organisations qui ont contribué à cet effort, en particulier à l'UNRISD, à l'UNDESA, à l'OIT, à la Banque mondiale, à l'UNU-CRIS, au Conseil international des sciences sociales et aux réseaux régionaux de sciences sociales. ¶



Dr. Ulrich Maly : « Le racisme met et la cohésion sociale »

Pour le maire de Nuremberg (Allemagne) – Chef de file de la Coalition européenne des villes contre le racisme –, le seul recours face aux menaces que représentent les discriminations raciales est d’asseoir les politiques municipales sur des droits humains d’application universelle, en renforçant la coopération entre villes au niveau international, et en mobilisant les habitants, et particulièrement les jeunes, qui exerceront bientôt des responsabilités dans nos sociétés.

Comment la ville de Nuremberg, dont vous êtes le maire, a-t-elle été amenée à jouer le rôle de « ville – chef de file » de la Coalition européenne des villes contre le racisme ?

Au xx^e siècle, le racisme et la discrimination ont plongé l’humanité au plus profond des abîmes de l’histoire. C’est en pensant à cette terrible période que les Nations unies proclament leur affirmation des droits fondamentaux, de la dignité et de la valeur de tous les êtres humains dans la Charte de l’ONU et dans la Déclaration universelle des droits de l’Homme. Cette affirmation doit aussi se placer dans le contexte de l’histoire de Nuremberg, comme ville des congrès du Parti nazi et comme lieu de proclamation des lois raciales inhumaines qui ouvrirent le chemin menant au génocide. La ville de Nuremberg est pleinement consciente de la responsabilité historique qui lui incombe au titre de son rôle pendant le régime nazi. Dès lors, la ville se sent particulièrement engagée dans la lutte contre le racisme et la discrimination et dans la protection et la promotion des droits humains. C’est pourquoi Nuremberg a apporté un fort soutien à l’initiative prise par l’UNESCO de créer une Coalition européenne de villes contre le racisme. De même, nous avons accepté sans hésiter l’invitation faite par l’UNESCO que Nuremberg joue un rôle de chef de file dans ce réseau : tâche importante dont nous sommes honorés que l’UNESCO nous ait confié la charge.

Comment voyez-vous votre rôle au sein d’une coalition de villes aussi diverses que Sarajevo, Riga, Londres, Barcelone ou Nuremberg...?

Au xx^e siècle, nombre de villes de la coalition, dont Sarajevo, Riga et Nuremberg, ont souffert de la barbarie qui résulte du racisme et de la discrimination. Depuis quelques années, ces menaces surgissent à nouveau en Europe. Dans tous les pays européens, sévissent le racisme au quotidien et la violence raciste. Comme violations majeures des droits humains, ces phénomènes mettent

en péril, un peu partout, la paix, la sécurité et la cohésion sociale. Au-delà des différences entre nos villes, c’est solidairement que nous sommes confrontés à ces menaces. Il nous fait donc promouvoir les recherches sur les formes et les causes multiples du racisme et de la discrimination au niveau municipal, mettre en place des stratégies individuelles pour nos villes qui s’appuient le Plan d’action contre le racisme en dix points élaboré par l’UNESCO, échanger nos expériences et nos bonnes pratiques, et renforcer notre coopération. En tant que chef de file de la Coalition, la ville de Nuremberg s’efforcera de promouvoir et de coordonner ces activités importantes et de rallier à la coalition autant de villes européennes que possible.

Après l’Europe, la Coalition est en train de s’étendre à d’autres régions du monde comme l’Afrique, l’Asie, etc. Envisagez-vous d’établir des synergies ou des liens de solidarité avec une ou quelques villes de ces régions, afin de partager de bonnes pratiques ou mener des actions communes contre le racisme et la discrimination ?

La ville représente un niveau d’action particulièrement important pour répondre à la menace du racisme et de la discrimination. D’ores et déjà, la moitié de la population mondiale vit en ville ; d’ici trente ans la proportion sera des deux-tiers. C’est pourquoi les municipalités ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion des multiples défis de la mondialisation, dont la croissance des migrations internationales et la concurrence économique accrue, qui mettent sous pression l’emploi et la

Entretien



en péril la paix, la sécurité,

protection sociale. La ville est un espace de rencontres, de diversité culturelle, d'épanouissement personnel et d'innovation ; c'est également le lieu où se manifestent tous les contradictions et les risques des dynamiques mondiales. Dans l'espace urbain, sévissent la pauvreté publique et privée, l'emploi précaire et le chômage, l'absence d'égard pour les différences culturelles et les tensions religieuses ; il en résulte de multiples formes de xénophobie, de racisme et de discrimination. Face à tous ces problèmes, comment vivre ensemble dans la paix et dans la dignité, dans la justice et dans la sécurité ? À mon sens, le seul recours est d'asseoir les politiques municipales sur des droits humains d'application universelle. Pour promouvoir cette approche, il nous faut une étroite coopération entre villes au niveau international. Dans ce contexte, et au vu des défis communs de la mondialisation auxquels toutes les villes sont confrontées, j'imaginerais volontiers des relations de solidarité avec les villes des régions que vous citez, notamment pour échanger des bonnes pratiques et pour conduire des actions communes si possible et utile.

En proposant des indicateurs pour évaluer l'impact des politiques municipales, l'UNESCO entend encourager une lutte à la fois efficace et de qualité contre le racisme et la discrimination. Comment votre ville entend-elle tirer avantage de ces outils ?

Afin de lutter efficacement contre le racisme et la discrimination, il est évidemment essentiel d'évaluer l'impact des politiques municipales. La ville de Nuremberg vient de commencer la mise en œuvre du Plan d'action contre le racisme en dix points, et nous discutons actuellement de l'adoption des différents indicateurs proposés par l'UNESCO. Sachez en tout cas que nous en tirerons avantage.

➔ BIOGRAPHIE

Ulrich Maly, Maire de Nuremberg (Allemagne) depuis 2002, est né dans cette ville en 1960. De 1981 à 1987, il étudia l'économie politique à l'Université Friedrich-Alexander de Nuremberg, qui lui délivra en 1990 un doctorat pour sa thèse sur « Économie et environnement dans les politiques municipales de développement ». Il devint ensuite secrétaire du groupe SPD au sein du Conseil municipal puis, de 1996 à 2002, trésorier de la Ville de Nuremberg. ¶

Lors des événements commémorant en décembre 2005 le 70^e anniversaire des Lois de Nuremberg et les 10 ans de votre Prix des Droits de l'Homme, vous avez organisé un atelier spécial sur les jeunes et la lutte contre le racisme. Comment voyez-vous leur rôle ainsi que, en général, celui de la société civile européenne dans la Coalition ?

Le Plan d'action en dix points propose d'associer la population locale aux activités municipales et d'offrir la possibilité de débattre des problèmes du racisme et de la discrimination dans la ville ainsi que des politiques locales et de leur impact. Cela me paraît essentiel. Pour lutter efficacement contre ces menaces, il me semble indispensable de sensibiliser et de mobiliser nos habitants, notamment les jeunes qui exerceront bientôt des responsabilités dans nos sociétés. Il en va de même au niveau européen. Si nous voulons que la Coalition se développe bien et travaille efficacement, il nous faut le soutien des citoyens européens sur une base très large. Ce n'est possible que si ceux-ci sont associés aux activités de la Coalition, de telle manière que nos objectifs deviennent les leurs. C'est pourquoi je proposerais que le Comité de pilotage de la Coalition débattre des modalités de promotion et d'organisation de la participation des citoyens européens et notamment des jeunes.

La Coalition européenne rassemble déjà une quarantaine de villes. Quelles sont ses perspectives de développement à moyen terme ?

Il me semble que nous avons trois tâches importantes. Tout d'abord, nous devrions essayer d'élargir le nombre de villes membres de la Coalition. Plus il y en aura, plus fort et plus efficace sera le réseau. Ensuite, il importe, dans ce contexte, de trouver un chef de file pour chaque pays européen, afin de promouvoir la Coalition et le Plan d'action en dix points au niveau national. Nuremberg y travaille déjà. Troisièmement, il est indispensable que les villes mettent réellement en œuvre le Plan d'action, sans quoi la Coalition ne pourra travailler efficacement. C'est pourquoi Nuremberg est sur le point de monter un atelier avec des villes allemandes sur la mise en œuvre du Plan d'action. Il faudrait en faire autant dans d'autres pays. Enfin, nous devrions nous efforcer de mettre en place une étroite coopération avec d'autres réseaux de villes et d'obtenir le soutien des institutions et organisations européennes pour promouvoir nos objectifs aussi efficacement que possible. À tous ces égards, l'expérience et le soutien de l'UNESCO nous sont nécessaires. En tant qu'organisation des Nations unies, réputée dans le monde entier, l'UNESCO devrait garder son rôle directeur au sein de la Coalition. ¶

Dossier

Lutter contre les discriminations

Dossier réalisé par **Jun Morohasi** et **Kanyana Mutombo**, avec l'aide de **Elisabeth Barot** et **Sarinya Sophia**

Les photographies illustrant ce dossier ont été envoyées par les candidats au concours « Vivre ensemble aujourd'hui », organisé dans le cadre de l'initiative « Le Pari(s) de vivre ensemble », en partenariat avec le magazine *Réponses Photo*.

L'UNESCO contre le racisme : un combat ancien et constamment renouvelé

L'engagement de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture dans la lutte contre le racisme ne date pas d'hier.

En 1945, il figure déjà explicitement dans l'Acte constitutif de l'UNESCO et, dès 1950, l'Organisation mobilise les plus éminents scientifiques pour réfuter les théories de supériorité raciale.

Sa « Déclaration sur la race » (1950) et surtout sa « Déclaration sur la race et les préjugés raciaux » fourniront un solide argumentaire scientifique, ainsi que des fondements éthiques, pour lutter contre le racisme. D'autres textes fondamentaux suivront. Ils seront complétés par plusieurs instruments internationaux qui donneront un caractère particulièrement normatif aux premières initiatives de l'Organisation.

À travers le « Programme spécial contre l'Apartheid », ou le Projet « La Route de l'Esclave », l'UNESCO se positionnera, ensuite, plus visiblement sur le terrain opérationnel. Mais de nouvelles « menaces » apparaissent, en particulier de nouvelles formes de discrimination, comme celle dont sont victimes les porteurs du VIH/Sida, tandis que la mondialisation, le développement moderne des sciences et technologies, ou la montée de nationalismes exacerbés

et d'idéologies d'intolérance génèrent des formes nouvelles d'exclusion. À travers les huit points de son Programme d'action, la Conférence mondiale contre le racisme, de Durban (Afrique du Sud), invitera, en 2001, l'UNESCO à renforcer son action dans le domaine de la lutte contre le racisme. Un engagement qui sera rappelé et consolidé par l'Assemblée générale des Nations unies, dans une résolution adoptée le 27 mars 2002.

Pour mener à bien cette nouvelle mission, l'UNESCO va alors adopter, en avril 2002, une « Stratégie intégrée de lutte contre le racisme ». Associant notamment le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, cette stratégie va renouveler l'action de l'Organisation dans la lutte contre le racisme et la discrimination. Elle s'efforce désormais de mobiliser les leaders d'opinion et les décideurs politiques, de mettre en réseau la diversité d'acteurs, d'approfondir les connaissances scientifiques et la réflexion, de développer la recherche, de définir des indicateurs communs, de renforcer l'éducation et la sensibilisation, etc.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO va choisir la ville comme un espace privilégié pour ses initiatives les plus pointues en matière de lutte contre le racisme et la discrimination. ¶



Unifier les villes contre le racisme : un défi du millénaire

Initié par l'UNESCO, le projet de créer des coalitions de villes contre le racisme a rencontré l'enthousiasme des autorités locales sur tous les continents. Des réseaux se développent en Europe, en Asie-Pacifique, en Amérique du Nord et en Afrique, avec l'objectif d'instaurer un cadre mondial de lutte contre les discriminations qui tienne compte des spécificités de chaque région du monde.

De plus en plus denses et diversifiées, les villes aujourd'hui représentent des espaces multiples, à la fois industriels et écologiques, urbains et ruraux, régionaux et internationaux. Elles sont tout autant des espaces de diversité, de coexistence, de métissage, que de tensions, de violence, d'exclusion, posant aux sociétés contemporaines des défis majeurs. « Laboratoires » où peuvent s'inventer de nouvelles formes de citoyenneté urbaine et de nouvelles façons de vivre ensemble, les villes sont par ailleurs des espaces de décision, de pouvoir et d'autonomie. Dès lors, elles constituent le lieu où peut se concrétiser des initiatives prises à l'échelle nationale ou internationale.

C'est dans cette perspective que l'UNESCO a décidé de lancer en ce début de millénaire une ambitieuse initiative visant à créer une Coalition internationale de villes contre le racisme dont l'objectif est d'instaurer un cadre mondial de lutte à travers un réseau de villes désireuses d'échanger expériences, expertises ou bonnes pratiques et d'améliorer leurs politiques anti-discriminatoires. Les réseaux déjà existants sont devenus des partenaires de première importance.

Une coalition internationale en 2007

Sur le plan opérationnel, la démarche se fait par étapes. Prenant en compte les spécificités et les priorités de chaque région du monde, les Coalitions sont d'abord créées à l'échelle régionale : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord, Asie-Pacifique, Pays arabes. Ce processus devrait déboucher à l'horizon 2007 sur la constitution du réseau des réseaux : la Coalition internationale, qui va fédérer les six régions. Il n'en demeure pas moins qu'un combat mondial contre le racisme reste un défi et un effort de longue haleine. Il nécessitera une actualisation régulière des stratégies et des pratiques ainsi qu'une mise en cohérence avec les politiques internationales, régionales, nationales et locales. Pour encadrer de la meilleure façon possible leurs initiatives, l'UNESCO propose aux villes, outre son appui tech-

nique et scientifique permanent, un dispositif complet comprenant notamment un Plan d'action en dix Points basé sur des engagements accompagnés d'actions et des indicateurs pour mesurer l'impact réel des politiques mises en place.

Le 10 décembre 2004, à Nuremberg (ville désignée comme « ville-chef de file »), plus de 140 villes européennes réunies pour la 4^e Conférence européenne des villes pour les droits de l'homme ont approuvé par acclamation la création de la première Coalition régionale des villes contre le racisme. Celle-ci s'est ensuite dotée, pour son suivi, d'un comité directeur et d'un secrétariat administratif (Nuremberg). Aujourd'hui, la Coalition européenne compte 40 villes, dont : Londres, Berlin, Rome, Madrid, Nuremberg, Genève, Stockholm, Riga, Barcelone, Lyon, Sarajevo, etc. Le processus de création d'autres Coalitions régionales se poursuit. D'ores et déjà, certaines régions (Asie-Pacifique, Amérique du Nord et l'Afrique) connaissent des avancées significatives.



Les 40 villes d'Europe ayant signé la déclaration d'intention



Aberdeen (Royaume-Uni)	Nicosie (Chypre)
Badalona (Espagne)	Nuremberg (Allemagne)
Barcelone (Espagne)	Pappenheim (Allemagne)
Berlin (Allemagne)	Paris (France)
Bologne (Italie)	Pescara (Italie)
Caudebec-les-Elbeuf (France)	Pianoro (Italie)
Edimbourg (Royaume-Uni)	Pontault-Combault (France)
Erlangen (Allemagne)	Riga (Lettonie)
Gap (France)	Rome (Italie)
Genève (Suisse)	Saint-Denis (France)
Glasgow (Royaume-Uni)	Santa Maria Capua Vetere (Italie)
Graz (Autriche)	Sarajevo (Bosnie)
Greater London Authority (Royaume-Uni)	Séville (Espagne)
Grenoble (France)	Stockholm (Suède)
Lausanne (Suisse)	Stoke on Trent (Royaume-Uni)
Leicester (UK/Royaume-Uni)	Winterthur (Suisse)
Liège (Belgique)	Wolverhampton (Royaume-Uni)
Londres (Royaume-Uni)	
London Borough of Merton (Royaume-Uni)	
Lyon (France)	
Madrid (Espagne)	
Nantes (France)	
Newcastle upon Tyne (Royaume-Uni)	

→ La région **Asie-Pacifique** est sans doute la plus avancée. Grâce à la ville de Bangkok (Thaïlande) qui a accepté de jouer le rôle de « ville-chef de file », une réunion d'experts s'est tenue en octobre 2005 sur le thème « Engagement des villes contre la discrimination : Pour un Plan d'action en faveur d'une société urbaine inclusive en Asie et dans le Pacifique ». Les délégués municipaux de Bangkok, Chang Mai (Thaïlande), Matale (Sri Lanka), Sakai (Japon), Suva (Fiji), Vientiane (Laos RDP), Wellington (Nouvelle Zélande), et des représentants d'ONG, de Commissions nationales des droits de l'homme, de ministères et du monde académique, ont discuté des possibles actions à prendre en compte dans l'élaboration du Plan d'action de la Région. Celui-ci sera finalisé à l'occasion de la Conférence régionale des villes pour une société urbaine inclusive, en août 2006. Les villes intéressées ont été invitées à prendre part aux discussions sur l'initiative de l'UNESCO. C'est à cette occasion que la Coalition des villes contre le racisme et la discrimination en Asie-Pacifique sera lancée et qu'il sera proposé aux villes d'y adhérer.

En **Amérique du Nord**, le Canada s'est lancé dans le processus, grâce à une étroite coopération entre l'UNESCO et la Commission canadienne pour l'UNESCO. La Fédération canadienne des municipalités a relayé l'appel lancé aux municipalités par cette dernière. La collaboration de partenaires municipaux, de réseaux d'ONG et d'un groupe d'appui a mené à la formulation des dix engagements du Plan d'action qui ont été proposés aux maires comme engagements de principe, tout en les encourageant à développer leur propre plan d'action. Une approche participative inclusive a été également proposée et plusieurs conseils municipaux ont déjà manifesté leur ferme intention de rejoindre le réseau. À l'occasion de la tenue du 3^e Forum Mondial ONU-HABITAT de Vancouver (19-23 juin 2006), une information sur cette initiative sera largement diffusée. La première rencontre du réseau canadien est planifiée durant le second semestre 2006. Outre la finalisation du Plan d'action en dix points de la Coalition canadienne, il y sera question de dégager quelques pistes de recherches en vue d'études destinées à accompagner la mise en œuvre de certains engagements.

En **Afrique**, le processus est en cours de démarrage. L'initiative de l'UNESCO a d'abord été présentée au Congrès fondateur de cGLU (Cités et gouvernements locaux unis) pour la région Afrique, en mai 2005, à Tshwane (Afrique du Sud). Un accueil particulièrement chaleureux lui a été réservé par plusieurs centaines de délégués venus de toute l'Afrique. Quatre villes ont ensuite été retenues pour jouer un rôle majeur dans ce processus. Les villes de Durban (Afrique du Sud) et Kigali (Rwanda) devraient accueillir en avril et juin prochains les réunions d'experts devant élaborer le Plan d'action pour l'Afrique. Ces deux villes, avec Bamako (Mali), vont également jouer un rôle mobilisateur dans leur sous-région respective. Enfin, Nairobi (Kenya) devrait accueillir le lancement de la Coalition africaine, à l'occasion de la 4^e édition d'Africités, rendez-vous bisannuel de toutes les municipalités du continent, qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2006. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Pour l'Afrique : **Kanyana Mutombo**, k.mutombo@unesco.org

Pour l'Amérique du Nord : **Jun Morohashi** ou **Elisabeth Barot**, j.morohashi@unesco.org

Pour l'Asie-Pacifique : **Sarina Sophia**, unesco.bangkok, s.sophia@unesco.org

Une pièce maîtresse : le Plan d'action en 10 Points

Le Plan d'action en 10 Points représente le cœur du dispositif que propose la Coalition.

Il s'agit de « dix engagements » consistant notamment à renforcer la vigilance contre le racisme, à promouvoir des programmes d'équité en matière d'emploi ou de service, à apporter un meilleur soutien aux victimes, et à évaluer leurs politiques.

Lors de leur adhésion, les villes s'engagent à intégrer ce Plan d'action dans leurs stratégies et politiques municipales.

Elles s'engagent également à consacrer des ressources humaines, budgétaires et matérielles à l'exécution du Plan d'action, ainsi qu'à impliquer les acteurs de la société civile dans son exécution. Quant aux actions à mettre en place, les villes ont le droit d'en initier ou de mettre en œuvre celles qui sont prévues dans le Plan d'action. Celui de la Coalition européenne propose par exemple : l'inclusion des clauses de non-discrimination dans les contrats avec les entreprises ; la mise en place d'un réseau de monitoring avec les ONG ou des mesures disciplinaires contre les actes ou comportements racistes d'employés municipaux ; la création d'un « Prix du Maire » pour récompenser la meilleure initiative scolaire contre le racisme, etc.

Bien que le plan d'action en 10 Points élaboré pour la Coalition européenne sert de référence, chaque région se dote de ses propres instruments adaptés à ses spécificités. Le groupe canadien, qui a construit son Plan d'action autour de 3 catégories d'engagements (la ville comme organisation modèle, communauté fondée sur le respect de la diversité, vigilance et renforcement de la loi), a pu ainsi mettre l'accent, par exemple, sur la nécessité de « contribuer à stimuler les efforts entrepris pour le respect, la compréhension, et l'appréciation de la diversité culturelle et l'intégration des cultures Autochtones, et des cultures des communautés racialisées à la structure culturelle de la municipalité ». Le Plan d'action pour l'Asie-Pacifique s'attache, lui, à promouvoir une société urbaine inclusive et mettant en avant la diversité culturelle. ¶





© Hop N'Guyen

Lutter contre les discriminations liées au Sida

Déjà accablées, les personnes affectées par le VIH/Sida sont confrontées à la stigmatisation, à la discrimination et à d'autres violations des droits de l'homme. Ces facteurs les vulnérabilisent encore davantage et compromettent leurs chances d'obtenir des soins et une aide appropriés. Les jeunes sont les plus touchés par le VIH et le Sida, en particulier dans les pays du Sud où ils forment le plus grand groupe démographique. En collaboration avec ONUSIDA, l'UNESCO a lancé une initiative visant à mobiliser les jeunes autour de la formation et de l'action contre la discrimination liée au VIH.

Dans les deux années à venir, cette initiative devrait se développer en s'appuyant sur le programme « Coalition internatio-

nale des villes contre le racisme ». En partenariat avec des organisations de la société civile, les autorités locales peuvent en effet contribuer de manière significative à l'élargissement et à la pérennité des réponses apportées et ainsi participer à la sensibilisation de leurs communautés contre la discrimination liée au VIH. Dans ce but, SHS a lancé une série d'études pour collecter les expériences de plusieurs municipalités en Asie et en Afrique. Ces expériences pourraient ensuite être partagées avec les municipalités dans le cadre d'ateliers-formations les aidant à élaborer des programmes pour leurs communautés. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Aylin Taftali**, a.taftali@unesco.org; tél. : +33 (0)1 45 68 45 31
Lire aussi l'article paru dans la *Newsletter SHS* n°11.

Plusieurs études disponibles

Dans le cadre de la Coalition internationale des villes contre le racisme, une série d'études a été lancée afin de mettre à la disposition des décideurs et administrateurs municipaux des connaissances qui pourraient leur être utiles, notamment dans la mise en œuvre des engagements du Plan d'action :

1. « Indicateurs pour l'Évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination », CRIEC, 2005 (disp. en français et anglais)
2. « Un lexique du racisme : Étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes », Micheline Labelle, 2005 (en français)
3. « Study on measures taken by municipalities and Recommendations for further action to achieve: Greater Vigilance against Racism,

Commitment 1 of the Ten-Point Plan of Action », European Training and Research Centre for Human Rights and Democracy, 2005 (en anglais)

4. « Study on measures taken by municipalities and Recommendations for further action to Challenge Racism through Education, Commitment 8 of the Ten-Point Plan of Action », European Training and Research Centre for Human Rights and Democracy, 2005 (en anglais)
5. « Study on measures taken by municipalities to fulfill commitments 5 and 6 of the Ten-Point Plan of Action », Paul Lappalainen, 2006 (en anglais)
6. Étude sur l'engagement n°3, « Pour un meilleur soutien aux victimes du racisme et de la discrimination », Abdoulaye Barro (en français)
7. « Fight against Discrimination in the Field of Education, Case Study on Bruxelles, Belgium », Reiko Mihara, 2005 (en anglais) ¶

Toutes ces études sont disponibles sur demande auprès de **Jun Morohashi**, j.morohashi@unesco.org

Une Coalition au profit des jeunes exclus

Phénomène aujourd'hui très urbain, les enfants de la rue, travailleurs, malades, handicapés ou soldats démobilisés sont souvent exposés à la discrimination et à l'exclusion. Créé en 1992, le Programme « Éducation des Enfants en Détresse » entend leur venir en aide afin de restaurer dans sa dignité leur enfance bafouée et leur redonner foi en l'avenir. La Coalition ouvre

des nouvelles perspectives à ce programme, notamment dans les villes du Sud, où le phénomène a pris une ampleur considérable. En effet, les Plans d'action de la Coalition engagent notamment les villes à apporter un meilleur soutien aux victimes des discriminations et à contribuer au renforcement des capacités de défense de ces exclus de la société. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Françoise Pinzon-Gil**, f.pinzon-gil@unesco.org; tél. : +33 (0)1 45 68 44 26
Lire également la *Newsletter SHS* n°11.



© Sébastien Le Clézio



© Hop Ngayven

Indicateurs du racisme : le label de qualité « UNESCO »

En voulant donner une nouvelle impulsion à sa nouvelle dynamique en faveur de la lutte contre le racisme, l'UNESCO tient à accompagner de manière effective les villes dans la mise en œuvre de leurs engagements. Un Plan d'action ne vaut que s'il peut être évalué et apprécié au travers des actions mises en place. Par le renouvellement de son action, l'Organisation a tenu à répondre aux exigences de qualité que requiert son travail intellectuel en général. Pour cela, l'UNESCO a initié une recherche pointue visant à doter les villes d'indicateurs communs destinés à mieux identifier les actes de racisme, de xénophobie ou de discrimination, mesurer l'impact des politiques engagées, et évaluer les mesures et actions mises en place.

En introduisant dans la lutte contre le racisme des éléments palpables, mesurables et sujets à des améliorations pertinentes, les « Indicateurs UNESCO du racisme » constituent sans doute une des innovations les plus pointues introduites par cette Organisation dans une lutte d'envergure mondiale contre le racisme. À l'efficacité vient se conjuguer la qualité. Car, de manière relativement informelle, un label de qualité « UNESCO » est ainsi créé pour les villes membres de la Coalition, les indicateurs devenant en quelque sorte l'instrument de certification de cette qualité.

Pour établir une telle forme de certification, l'UNESCO établira des partenariats avec des institutions de recherche. Pour le moment, le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) de l'Université du Québec à Montréal (Canada), a achevé la première étude préliminaire. Les indicateurs ont été élaborés sur la base des expériences tentées dans des villes canadiennes (Montréal, Saskatoon, Toronto, Vancouver) et hors du Canada (Boston, Stockholm). Ils se structurent autour de la perception de la ville comme une organisation, une communauté et une gardienne de l'ordre public. En octobre 2005, dans le cadre du réseau « Métropolis », des chercheurs et administrateurs municipaux d'Europe, du Canada et d'Australie ont partagé leur expérience dans l'évaluation de l'impact des politiques municipales en faveur de l'égalité et de la diversité et contre le racisme et la discrimination. ¶

Pour plus d'informations : www.toronto.ca/metropolis/metropolistoronto2005/

À LIRE

Des outils pour en savoir plus

• Des brochures mises à jour sur la Coalition européenne sont disponibles dans plusieurs langues : anglais, français, espagnol, allemand, suédois, catalan, arabe, amazigh, tagalog, ourdou et chinois

• L'Institut Stephen Roth de l'Université de Tel-Aviv, avec le soutien de la Commission nationale israélienne pour l'UNESCO, a fourni de gros efforts pour rassembler et mettre à jour les informations sur les différentes législations nationales visant la prévention et l'élimination de la discrimination. Le recueil comprend les lois et les dispositions constitutionnelles d'environ 180 pays qui portent sur des questions comme la liberté d'expression et de religion, la protection des droits des minorités et la lutte contre l'antisémitisme et le racisme.

Legislating against Discrimination: An International Survey of Anti-Discrimination Norms (2005, 942 pp.), Nina Osin and Dina Porat (eds.), Martinus Nijhoff Publishers, Leiden/Boston, ISBN 90-04-14529-X. Préface de Pierre Sané. ¶



Le 21 mars célébré à la Maison de l'UNESCO

Débats, expositions de photographies, concours littéraires, concerts, festival de films... C'est par plusieurs événements que la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale sera célébrée au siège de l'UNESCO, à Paris.

En partenariat avec l'initiative « Le Pari(s) du Vivre Ensemble », conçue et organisée par Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias, en coopération avec la Commission nationale française pour l'UNESCO, une exposition de photos, 4 débats et 2 concerts rythmeront la Journée du 21 mars au siège de l'Organisation.

À partir du 22 mars, en coopération avec la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, le festival « unINVITÉd » sera, quant à lui, l'occasion de découvrir des courts et longs métrages canadiens sélectionnés par l'équipe de ce festival qui conçoit l'échange cinématographique comme un moyen de promouvoir l'ouverture culturelle et une réelle réflexion sur l'(in)tolérance vis-à-vis d'autrui dans une société de plus en plus fragilisée. Durant le festival, les projections s'accompagneront de débats avec divers acteurs de la vie culturelle et associative.

20 mars 2006

19 h, vernissage de l'exposition des photographies des trois lauréats du concours « Vivre ensemble aujourd'hui », organisé en partenariat avec le magazine *Réponses Photo*. Exposition ouverte au public du 21 au 30 mars 2006.



21 mars 2006

9 h 30-18 h 30, 4 colloques

- Comment vaincre les obstacles et donner aux minorités les moyens de la promotion sociale et économique ? Le rôle des entreprises.
- Les médias et la lutte contre les discriminations.
- L'École et l'Université ont-elles les moyens de vaincre les discriminations ?
- Esclavage, colonialisme, génocides. Quels programmes scolaires pour quelle mémoire collective ?

18 h 45-19 h 15 Remise des prix

d'un Concours littéraire ouvert aux classes de premières et terminales de l'Académie de Paris en octobre 2005. Les candidats avaient à rédiger une nouvelle sur le thème : « Mon ami, mon voisin, l'Autre ; français ou étranger, blanc, rom, noir ou asiatique, chrétien, juif, musulman, croyant ou non. »

20 h 30, concerts

BAOBAB, groupe de musiciens militants nourris d'influences diverses, allant du blues à la chanson réaliste. 1^{re} partie : Cheb NAJIM, jeune chanteur de Rai

Pour plus d'informations sur le programme de la Journée : www.parisduvivreensemble.org/

22 mars 2006

En ouverture du festival « unINVITÉd », projection de *Desastre*, une fiction de 23' de Jay Field (Canada) / Petersburg Films Production, diffusée en V.O. anglaise et française. L'histoire : un couple anglophone vient d'avoir un enfant, mais il ne parle que français. La communication va-t-elle s'établir ?

Pour plus d'informations sur le festival : www.uninvited-festival.com



Inscrite dans l'Acte constitutif de l'UNESCO, la **promotion des droits de l'homme est l'une des missions principales du Secteur des sciences sociales et humaines**. Dans le cadre de la réforme des Nations unies, qui place les droits humains au cœur de tous ses programmes, SHS s'emploie à encourager et à diffuser la recherche en matière de droits humains ; à assurer la promotion de l'éducation à ces droits ; à conduire des actions en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'échelon régional, national et international ; à stimuler la coopération avec l'ensemble des acteurs et des réseaux ; à promouvoir la démocratie et à faire avancer la réflexion sur les nouvelles formes de violence en mettant notamment en place des plans régionaux en faveur de la sécurité humaine.

Journée de la femme : SHS mobilisé pour l'égalité des droits

La célébration de la Journée internationale de la Femme, le 8 mars, est l'occasion de mettre en lumière les questions relatives à l'autonomisation des femmes. Placée cette année sous le thème des « Femmes et la prise de décision », cette journée nous offre aussi l'opportunité de présenter la contribution du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO au combat pour l'égalité des droits.

Diverses et omniprésentes, les discriminations subies par les femmes à travers le monde sont nombreuses et bien loin d'avoir disparues depuis qu'en 1977 les Nations unies décidèrent d'instituer une Journée internationale de la Femme.

Au nom de leur sexe supposé « faible », leurs droits politiques – vote ou éligibilité – continuent d'être régulièrement bafoués. Leurs droits économiques – et notamment l'égalité de salaire – sont niés. Souvent, elles sont privées de droits sociaux comme l'accès à un logement décent ou à la propriété en leur nom. Et, dans bien des pays, aujourd'hui, on méconnaît encore leurs droits culturels, au premier rang desquels le droit à l'éducation.

Ainsi, sur les 876 millions d'analphabètes que compte le monde, deux-tiers sont des femmes¹. Selon Amnesty International, 70% des 1,2 milliards de pauvres de la planète sont également des femmes². Elles subissent également une violence persistante. Ainsi, toujours selon Amnesty International, toutes les 6 minutes, une femme est violée à travers le monde. Un autre battue toutes les 15 secondes. Chaque jour, 6.000 femmes subissent une mutilation génitale ; tandis que des milliers sont vendues comme esclaves sexuelles³.

Le déni des droits politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes est par ailleurs aggravé par les conditions de pauvreté, d'analphabétisme, de guerre et de conflit dont elles souffrent... Autant de raisons qui conduisent l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) à agir à leurs côtés.

Dans ce combat pour l'égalité des droits, le Secteur des sciences sociales et humaines prend activement sa part, en développant différentes initiatives pour contrer les multiples discriminations dont les femmes sont victimes.

En matière de droits socio-économiques, il s'agit d'analyser la mondialisation et ses conséquences. En matière de droits culturels, de se pencher sur l'impact des pratiques et traditions culturelles sur l'égalité des sexes. En matière de droits politiques et civils, de travailler sur les périodes de conflit et de construction de la paix.

Le Secteur élabore ainsi des recherches orientées vers l'action pour soutenir dans les États membres des processus de décision empiriquement fondés, de même que le développement des capacités et des institutions ainsi que la sensibilisation.

Parmi les activités en faveur du respect des droits socio-économiques des femmes :

- Un projet pour promouvoir les droits et la participation des femmes dans la décision syndicale a été lancé à l'occasion du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales (lire p.10-17). Un réseau de syndicalistes, de chercheurs et d'autres parties intéressées se met en place et on étudiera les conditions, les droits et les rôles socio-économiques des femmes dans les mouvements syndicaux.
- Des travaux, entamés en 2004-05 sur l'élaboration d'indicateurs pour mesurer l'accès des femmes au pouvoir, ont donné lieu à une publication dans le n° 184 de la *Revue internationale des sciences sociales* (juin 2005), entièrement consacré à « Faire le point. Le pouvoir des femmes dix ans après Beijing ».

S'agissant des droits culturels et de l'égalité des sexes, les recherches du Secteur ont essentiellement porté sur :

- la position des femmes dans les institutions judiciaires en Amérique latine (depuis 2004) et dans les pays arabes (à partir de 2006). Il s'agit là de repérer les obstacles à la participation des femmes aux juridictions supérieures et les éventuelles discriminations dont elles seraient victimes. L'objectif est de déboucher sur des recommandations visant à renforcer les politiques et les procédures susceptibles de faire émer-

ger un personnel judiciaire qui ne dit pas seulement le droit mais traduit également un juste équilibre des sexes.

Enfin, afin de promouvoir les droits politiques et civils des femmes dans les processus démocratiques, la construction de la paix et les situations post-conflit, le Secteur des sciences sociales et humaines :

- Met en place un centre de recherche et de documentation dans la région des Grands Lacs en Afrique. Un centre analogue destiné à promouvoir la recherche finalisée sur les droits humains des femmes vient d'être ouvert à Ramallah, en coopération avec le ministère palestinien des Femmes (voir photo ci-contre). Le travail de tels centres fournira les données factuelles nécessaires pour l'élaboration de politiques favorables à l'égalité des sexes collaboration. Il devrait également renforcer la capacité des associations militantes à lutter contre les différentes formes de discrimination et les aider à promouvoir les droits des femmes.

- Favorise le développement de programmes universitaires d'études sur le genre dans la région africaine des Grands Lacs ainsi qu'en Irak. De tels programmes seront un vivier pour de futurs décideurs compétents pour appliquer les théories du genre et assurer ainsi le respect des droits, des besoins et des préoccupations des femmes et leur prise en considération dans l'élaboration de l'action publique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Eunice Smith, Spécialiste du programme,
Section Égalité des genres et développement,
Division des droits humains et de la lutte contre la discrimination,
e.smith@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 43 82

Ou

Valentine Moghadam, Chef de la Section Égalité des genres et développement,
Division des droits humains et de la lutte contre la discrimination,
v.moghadam@unesco.org, +33 (0)1 45 68 39 20

1. Égalité des genres et développement : contexte, Secteur des sciences sociales et humaines (<http://www.unesco.org/shs/genres/contexte>)
2. Amnesty International USA, Women's Human Rights, A fact sheet on the economic, social and cultural rights of women (www.amnestyusa.org/women/economicrights.html).
3. Amnesty International USA, Women's Human Rights, Violence against women: A fact sheet (www.amnestyusa.org/women/violence). ¶



© C. Bruno-Capivet / UNESCO

LA PRÉSIDENTE DU LIBÉRIA À L'UNESCO

Dans le cadre des manifestations organisées à l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale des femmes, Mme Ellen Johnson Sirleaf – première femme élue Présidente au Libéria et en Afrique – et M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, ont ouvert le 8 mars, une table ronde sur le thème « Les

femmes politiques » qui a réuni des femmes ministres du Bahreïn, du Pakistan, du Nigeria et du Paraguay. À cette occasion M. Matsuura a salué les élections de la Présidente du Libéria et du Chili comme étant des démonstrations du pouvoir grandissant des femmes et de la prise de conscience citoyenne du rôle qu'elles doivent jouer en démocratie.

Encourageant fermement les femmes à s'investir dans l'action publique malgré les obstacles qu'elles auront à franchir, Mme Johnson Sirleaf a, quant à elle, invité la communauté internationale à promouvoir des mesures en faveur d'une justice sociale au féminin et à lutter contre les discriminations et les violences dont les femmes sont victimes.

ZOOM



© V. Moghadam / UNESCO

Le 18 janvier dernier, à Ramallah, Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, inaugure avec Mme Zahira Kamal – alors ministre de la Condition féminine de l'Autorité nationale palestinienne –, le Centre de ressources des femmes palestiniennes (PWRC). Premier du genre à être établi dans un pays arabe en dehors du Maghreb, cet établissement a l'ambition d'être à la fois un centre de documentation et un observatoire sur les questions liées aux femmes au sein de l'Autorité nationale palestinienne.

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » Cette conviction, inscrite dans l'Acte constitutif de l'UNESCO confère à l'Organisation une fonction de veille intellectuelle, éthique et stratégique que le Secteur des sciences sociales et humaines s'efforce de renforcer, en favorisant le rôle de Forum et de « laboratoire d'idées » de l'Organisation. À travers la production et la diffusion d'études prospectives, le soutien à la recherche et à l'enseignement de la philosophie, l'organisation de la Journée mondiale de la philosophie ou encore le développement de conférences favorisant le dialogue entre les civilisations, **l'UNESCO entend ainsi contribuer à une meilleure prise en compte des sciences humaines et de la réflexion philosophique comme « une école de la liberté »** sans laquelle il n'est pas de compréhension ni de respect mutuels.

Dialogue philosophique inter-régional : la démocratie en débat au Caire et à Séoul

Dans le cadre de l'initiative sur le « Dialogue philosophique », animée par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, deux Conférences internationales sur la démocratie et la justice sociale en Asie et dans le Monde arabe ont été organisées, durant l'hiver 2005, en Corée et en Egypte.

Ouverte par le Président du Parlement égyptien et le Ministre des Affaires étrangères d'Égypte, en présence du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, et du Directeur général de l'ISESCO, une conférence internationale sur « la démocratie et les droits de l'Homme dans le Monde arabe » s'est tenue au Caire (Egypte), les 19 et 20 décembre derniers.

Organisée dans le cadre l'initiative en faveur du « Dialogue philosophique », initiée par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, cette conférence a été l'occasion de réfléchir sur l'état des lieux de la démocratie et des droits de l'homme dans les États arabes, en abordant « les mécanismes et institutions chargés de la protection des droits de l'homme et de la démocratie » et en s'interrogeant sur « Femme, démocratie et gouvernance dans la région arabe », ainsi que sur « La démocratie : repart contre le fondamentalisme ? ».

La conférence – à l'issue de laquelle une déclaration a été adoptée – a rassemblé une centaine de participants, principalement – mais pas seulement – issus de pays arabes. Parmi les conférenciers : des experts internationaux, des diplomates, des représentants de gouvernements et de Commissions nationales pour les droits de l'homme, ainsi que des membres d'organisations internationales.

Quelques semaines plus tôt, une autre conférence internationale sur le thème de « Démocratie et justice sociale en Asie et dans le Monde arabe » avait déjà rassemblé près d'une trentaine de philosophes de ces deux régions du monde.

S'inscrivant également dans le cadre de l'initiative sur le « Dialogue philosophique interrégional », cette conférence, qui s'est déroulée les 28 et 29 novembre 2005, à Séoul (Corée), était co-organisée par la Commission nationale de la République de Corée pour l'UNESCO, le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO (SHS), la Global

Academy for Neo-Renaissance, l'Université Kyung Hee et la Korean Society for Political Thought, avec le soutien de la Korea Research Foundation.

Profitant de la présence de nombreux philosophes et éminents spécialistes internationaux, cette réunion fut également l'occasion d'organiser, dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire de l'UNESCO, un débat contribuant au Forum de réflexion « Quelle UNESCO pour l'avenir ? », avec la participation du Professeur Tu Weiming (Chine) et de M. Yersu Kim (République de Corée). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Fériel Ait-Ouyahia, f.ait-ouyahia@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 38 12

30^e séance des Entretiens du XXI^e siècle

« L'espèce humaine peut-elle se domestiquer elle-même ? » Telle est la question posée à l'occasion de la 30^e séance des Entretiens du XXI^e siècle, organisée le 30 mars 2005, à la Maison de l'UNESCO, à Paris. Présidée par le Directeur général de l'UNESCO, cette rencontre devait réunir quatre personnalités de renom international :
• **Axel Kahn**, directeur de l'Institut Cochin de génétique moléculaire, membre du Comité consultatif national d'éthique (France) et président du groupe

des experts sur les sciences de la vie auprès de la Commission européenne;
• **Paula Sibilia**, chercheur dans le domaine de l'anthropologie et de la communication, ancien professeur à la faculté de sciences sociales de l'Université de Buenos Aires (Argentine), enseignant aujourd'hui à l'Université fédérale de Rio de Janeiro (Brésil);
• **Peter Sloterdijk**, recteur de la Hochschule für Gestaltung de Karlsruhe et professeur de philosophie et d'esthétique à l'université de Vienne

(Autriche), qui avait provoqué un débat international sur une éventuelle « fin de l'humanisme » et sur l'éventuelle « auto-domestication » de l'espèce humaine, après son intervention lors d'un colloque sur Heidegger, en 1999 ;
• **Jacques Testart**, biologiste et directeur de recherches à l'INSERM, père scientifique du premier bébé éprouvette français. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Anne-Sophie de Goy,
as.de-goy@unesco.org,
tél. : +33 (0)1 45 68 46 67

Penser la Corne de l'Afrique

Une réunion préparatoire sur la création possible d'un forum de chercheurs et d'intellectuels concernés par la Corne de l'Afrique s'est tenue au siège de l'UNESCO du 7 au 9 novembre 2005.

La réunion a réuni une vingtaine d'experts de Djibouti, d'Eritrée, d'Éthiopie, du Kenya, de Somalie, du Soudan et d'Ouganda, ainsi que les Délégués permanents des pays concernés auprès de l'UNESCO et un représentant de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui regroupe les États de la région. Dans le cadre d'un projet consacré à la contribution des intellectuels africains à la résolution pacifique des conflits régionaux, il s'agissait d'envisager la possibilité de créer un forum indépendant ou un *think tank* qui permettrait aux chercheurs, aux leaders d'opinion et aux décideurs d'échanger leurs perspectives.

La réunion a pris en considération différentes contributions précisant la logique de la démarche, les modalités de participation et d'organisation et les thèmes possibles pour les travaux et réunions à venir dans le cadre de cette initiative. Une réflexion méthodologique a également été conduite sur les approches en termes d'anticipation et de scénarios. Les participants ont convenu d'instituer un groupe d'experts intitulé « L'horizon de la Grande Corne ». Le suivi de la réunion sera assurée par un certain nombre d'études ponctuelles, en commençant par un état des lieux des initiatives régionales, avant que le groupe se réunisse à nouveau à Djibouti à l'automne 2006. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
la Section pour la sécurité humaine, la démocratie et la philosophie,
Division des droits de l'Homme, de la sécurité humaine et de la philosophie,
peace&security@unesco.org, tél. : +33 (0)1 45 68 45 53



© DR

Sécurité humaine : l'UNESCO pilote la rédaction d'un livre

Une réunion de travail pour l'élaboration d'une publication de l'UNESCO sur la sécurité humaine s'est tenue au Siège de l'UNESCO, à Paris, les 12 et 13 décembre 2005.

Parmi les questions centrales que les experts souhaitent voir traiter dans cet ouvrage à paraître en 2007 : la prévention à la source des conflits ; la priorité donnée aux besoins des femmes ; les rapports entre développement durable et sécurité humaine ; la place de la sécurité humaine dans les services publics, en particulier en matière d'éducation et de santé publique ; l'impact des mouvements migratoires ; le rôle de l'héritage historique ; l'éducation sous toutes ses formes, etc.

Si l'objectif principal de cette rencontre était de discuter le contenu de cette publication, cette réunion fut également l'occasion de dresser un état des lieux des différentes initiatives internationales menées dans le domaine de la sécurité humaine.

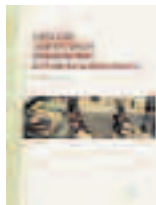
Toutes les régions du monde y étaient en effet représentées à travers une vingtaine d'experts internationaux ; des représentants des ministères des Affaires étrangères du Japon et des pays membres du Réseau de la sécurité humaine (Canada, Chili, Grèce, Irlande, Jordanie, Slovaquie, Thaïlande et Afrique du Sud, en tant qu'observateur du Réseau) ; l'Ambassadeur de la Ligue des États arabes en France ; des représentants de l'OSCE, de l'OEA et de plusieurs Délégations permanentes auprès de l'UNESCO ; ainsi que la représentante de l'Unité de la sécurité humaine (UN-OCHA, New York). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
la Section sécurité humaine, démocratie et philosophie, Division des droits de l'homme, de la sécurité humaine et de la philosophie,
tél. : +33 (0)1 45 68 45 53



© DR

Le programme intersectoriel anti-pauvreté lance une collection de livres



Premier ouvrage de la série coordonnée par le programme anti-pauvreté de UNESCO, un livre intitulé *Pauvreté, genre et traite des êtres humains dans l'Afrique sub-saharienne: repenser les pratiques exemplaires en gestion de la migration* vient de paraître en anglais.

Pauvreté, genre et traite des êtres humains dans l'Afrique sub-saharienne: repenser les pratiques exemplaires en gestion de la migration est le premier ouvrage d'une série coordonnée par le programme anti-pauvreté de UNESCO, publié en collaboration avec la Section des migrations internationales. Cette série a pour but de fournir une base de discussion à la problématique de la pauvreté comme question de droits humains et offre des pistes d'action grâce à une recherche scientifique sur des sujets contemporains.

Dans cet ouvrage sur la traite des personnes, l'auteur décrit les liens entre le trafic des êtres humains et la pauvreté en Afrique subsaharienne sur la base d'une analyse des migrations forcées comme violations des droits humains.

Maints aspects de la traite des êtres humains demeurent mal compris même si cette question est devenue une priorité pour de nombreux gouvernements. L'information disponible reflétant la gravité du problème reste limitée. Si les connaissances existantes sur la traite contribuent à sensibiliser davantage le public, elles ne sont pas assez précises pour permettre la mise en place de programmes d'action à même de traiter tous les aspects du fléau. Les connaissances sur les liens entre migration et trafic des personnes n'ont pas encore permis l'émergence d'un consensus sur les forces qui animent ces deux éléments et leurs implications sur le bien être des enfants et des femmes. La diversité des formes de la mobilité humaine dans un contexte contemporain d'échanges mondiaux nécessite donc une approche analytique qui puisse expliquer pourquoi certains facteurs constitutifs des structures sociales (genre, classes sociales, génération et ethnicité) ont convergé afin de produire ce qu'on appelle la traite des êtres humains. Sans explication adéquate, les politiques pourraient, en effet, avoir tendance à se fourvoyer.

Cette publication montre la manière dont les pratiques exemplaires de gestion des migrations peuvent tirer avantage d'une approche plus globale, une approche qui prenne en compte la complexité des facteurs en action. Un certain nombre de pratiques émanant d'organisations y sont présentées, détaillant leurs profils, leurs forces et faiblesses, la façon dont elles comprennent la question de la traite et les possibles répliquions de ces pratiques. Les mesures préventives peuvent tirer avantage d'une recherche en matière de migration qui lie les questions de la mobilité humaine avec celles de la mobilité du capi-

tal. En effet, une réorientation de la mobilité du capital vers des fins sociales peut possiblement contribuer à des schémas politiques migratoires plus stables et plus rationnels.

En utilisant le concept des pratiques exemplaires dans le contexte de la lutte contre la traite des êtres humains, l'UNESCO souhaite encourager une approche orientée davantage vers les résultats. Une telle approche devrait permettre de faire le lien indispensable entre recherche et politique en inspirant les décideurs politiques par des initiatives et projets à même de fournir des solutions innovantes et durables aux problèmes sociaux. ¶

Pour recevoir un exemplaire de la publication, merci de contacter : **Saori Terada**, s.terada@unesco.org, ou **Caroline Bacquet**, c.bacquet@unesco.org
Projet de l'UNESCO pour combattre la traite des personnes en Afrique
www.unesco.org/shs/humantrafficking

Poverty, Gender and Human Trafficking in Sub-Saharan Africa: Rethinking Best Practices in Migration Management, par Thanh-Dam Truong, UNESCO, 151 pages.

***** Les résultats du programme présentés aux Délégués permanents

Une réunion d'information à l'intention des Délégués permanents auprès de l'UNESCO est organisée par le Secteur des sciences sociales et humaines, le 15 mai 2006, de 9 h 30 à 12 h, au siège de l'UNESCO, à Paris. L'objectif? Informer les États Membres des résultats obtenus sur chacun des 44 projets intersectoriels mis en œuvre pour combattre la pauvreté, au cours des quatre dernières années. Il s'agit ainsi de faire le point sur la mise en œuvre de la stratégie de l'Organisation concernant le thème

transversal « Élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté » et de mesurer la contribution apportée aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Mis en œuvre sur tous les continents, ce programme qui engage tous les secteurs de l'UNESCO tente de faire prendre conscience qu'être libéré de la pauvreté est un droit humain fondamental, un impératif éthique, et la première des priorités de la communauté internationale. À l'occasion de la réunion du 15 mai, un film de 7 minutes

présentant les projets sera diffusé et une exposition de photographies sera inaugurée, plus tard dans la journée, à la Maison de l'UNESCO, Place Fontenoy. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : **Chifa Tekaya**, c.tekaya@unesco.org, tél. : +33(0)1 45 68 47 20 www.unesco.org/shs/poverty

Quelle UNESCO pour l'avenir ?

Comme nous l'annonçons dans la Newsletter SHS n°11, les actes du Forum public de réflexion « Quelle UNESCO pour l'avenir ? » viennent de paraître en français et en anglais dans un ouvrage qui rassemble les textes des conférences prononcées par seize éminentes personnalités venant de toutes les régions du monde*.

C'est d'abord une question qui, après des mois d'échanges et de réflexion à travers le monde entier, a perdu son point d'interrogation. Rassemblant les actes du Forum de réflexion initié par le Secteur des sciences sociales et humaines, « Quelle UNESCO pour l'avenir » est un recueil de textes qui interrogent la fonction de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Sciences et la Culture dans le monde d'aujourd'hui.

Préfacé par le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, et introduit par un texte du Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines, M. Pierre Sané, cet ouvrage paraît à point nommé, comme l'écrit le Directeur général de l'Organisation, dans sa préface, en précisant : « À l'heure de ses soixante ans, l'UNESCO s'est engagée dans une réflexion sur son devenir, ses devenirs : cette démarche collective, nous la voulons transparente, dynamique sans tabous. »

En effet, au moment où les États membres s'approprient à s'engager aussi bien dans la préparation de la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 que dans un large débat sur le futur rôle de l'UNESCO, cette réflexion doit aussi s'appuyer sur les visions des penseurs, des philosophes, des responsables politiques et des experts sur à la fois l'avenir de l'humanité et le devenir de l'Organisation face aux nouveaux défis.

Comme on le constatera, les personnalités qui ont généreusement accepté d'apporter leur contribution, ont tenu à assurer la prise en compte de multiples facettes de l'avenir

qui se profile, tout en mettant en valeur les grands atouts de l'action passée de l'UNESCO et les valeurs qui sous-tendent son Acte constitutif. À travers leurs contributions se dégage une vision d'ensemble aussi bien des exigences qui pèsent aujourd'hui sur la coopération intellectuelle internationale que des obstacles qu'elle devra affronter pour répondre de façon effective aux besoins des peuples et des populations les plus vulnérables.

Ces nouvelles pistes pour baliser l'action dans l'avenir doivent aussi s'enraciner profondément dans l'Acte constitutif de l'Organisation et dans l'« esprit » de ceux qui l'ont créée il y a soixante ans. Il est à espérer que la réédition du témoignage exceptionnel de Frank Richard Cowell sur le fascinant processus de création de l'UNESCO entre 1942 et 1946, auquel il a activement participé, permettra de saisir dans le vif quel fut cet « esprit » et combien il importe de s'y référer pour affronter les complexes défis que l'UNESCO devra relever dans les années et décennies à venir.

Lancé à l'occasion de la célébration de la Journée de la philosophie en novembre 2004, le Forum de réflexion, ouvert au grand public, s'est poursuivi tout au long de 2005 au Siège, ainsi qu'en Corée et au Chili, avec le précieux concours des Commissions nationales de ces pays. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Moufida Goucha, m.goucha@unesco.org,
ou **Marina Faetannini**, m.faetannini@unesco.org

* Jacques Attali, Robert Badinter, Boutros Boutros-Ghali, Souleymane Bachir Diagne, Fatma Haddad-Chamakh, Ping Huang, Albert Jacquard, Randolph Kent, Yersu Kim, Achille Mbembé, Edgar Morin, Hisachi Owada, Miguel Rojas-Mix, Carolina Rossetti, Ghassan Salamé et Tu Weiming.

***** **Les migrants et leurs droits au Maghreb**

sous la direction de Khadija Elmadmad, Editions La Croisée des Chemins (Casablanca), 2004.

Le Maghreb, longtemps terre d'émigration, accueille aujourd'hui de nombreux migrants, en particulier en provenance d'Afrique subsaharienne. Cette mutation est porteuse d'enjeux sociaux essentiels, à commencer par les droits humains de ces migrants, qu'ils soient en situation régulière ou clandestine. Ce livre analyse la situation actuelle des droits des migrants dans la région, en explorant plus particulièrement le rôle joué par la Conven-

tion des Nations Unies sur le Droit des Travailleurs Migrants. Il est le résultat d'un projet lancé par le programme Migrations Internationales de l'UNESCO et coordonné par la Professeure Khadija Elmadmad, titulaire de la Chaire UNESCO « Migrations et Droits Humains » à l'Université Hassan II Ain Chock de Casablanca. ¶



***** **La Convention des Nations Unies sur les Droits des Migrants**

Dossier d'information UNESCO, Paris, 2005.

La Convention des Nations Unies sur les Droits des Migrants représente le traité de droit international le plus abouti dans le domaine des droits de l'homme et des migrations internationales. Malgré l'importance des enjeux migratoires actuels et la vulnérabilité de nombreux migrants, cette Convention est peu ratifiée, notamment en raison de l'ignorance qui l'entoure.

Ce dossier d'information, publié pour l'instant en anglais, français, espagnol et arabe, présente de manière claire et synthétisée ce traité et les questions qu'il soulève. Il permet à un vaste public (ONGs, associations, politiques, grand public) de s'informer sur cet instrument de protection des droits de l'homme. ¶



MARS

8 mars : Atelier sur la protection des droits des travailleurs domestiques migrants. Beijing, Chine. (g.domenach-chich@unesco.org)

10 mars : Clôture du thème transversal « Le travail des petits mineurs ». Lima, Pérou. (c.tekaya@unesco.org)

16-29 mars : Promotion de la Convention contre le dopage lors des Jeux de la Commonwealth. Melbourne, Australie. (p.marriott-loyd@unesco.org)

18-20 mars : Discours sur la Convention contre le dopage à l'occasion de la réunion du Conseil Ibéro-américain du sport. Rio de Janeiro, Brésil. (p.marriott-loyd@unesco.org)

20-22 mars : Conférence internationale : « Les États Nations face au défi de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ». Dakar, Sénégal (c.marias@unesco.org)

21-22 mars : À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, une série d'événements se tiendra à la Maison de l'UNESCO, à Paris : « Le Pari(s) Vivre-Ensemble » et le Festival du film court canadien à Paris, « unINVITÉd (in)tolerance » (s.lazarev@unesco.org; j.morohashi@unesco.org)

28 mars : « 60 minutes pour convaincre » consacrés à la lutte contre le racisme. Maison de l'UNESCO, Paris, France. (s.lazarev@unesco.org)

29-30 mars : Réunion des coordinateurs des réseaux régionaux de recherche sur les droits de l'homme. Rabat, Maroc. (v.volodine@unesco.org)

30 mars : Entretiens du XXI^e siècle : « L'espèce humaine peut-elle se domestiquer elle-même ? » (as.de-goy@unesco.org)

AVRIL

Lancement de l'ouvrage « L'UNESCO et les droits humains des femmes : une rétrospective et des perspectives ». Paris, France. (v.moghadam@unesco.org)

Deuxième réunion sous-régionale d'experts pour l'élaboration du Plan d'action en 10 points contre le racisme pour la Coalition des villes en Afrique. Bamako, Mali. (k.mutombo@unesco.org)

Table-Ronde régionale « Promouvoir l'éthique dans le sport ». Doha, Qatar. (p.marriott-loyd@unesco.org)

6-7 avril : Première réunion sous-régionale d'experts pour l'élaboration du Plan d'action en 10 points contre le racisme pour la Coalition des villes en Afrique. Durban, Afrique du Sud. (k.mutombo@unesco.org)

6-7-8 avril : Consultation nationale élargie sur la pauvreté saisie par les droits humains, Bamako, Mali. (c.tekaya@unesco.org)

27-28 avril : Consultation nationale sur la pauvreté saisie par les droits humains, Cotonou, Bénin. (c.tekaya@unesco.org)

MAI

3 mai : 3^e réunion du Comité directeur de la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR). Stockholm, Suède. (j.morohashi@unesco.org)

16 mai : Table ronde sur « Culture et égalité dans l'Union Européenne ». Maison de l'UNESCO, Paris, France. (v.moghadam@unesco.org)

60 semaines pour 60 ans : les rendez-vous de SHS

Plutôt que de souffler ses 60 bougies à l'occasion d'un événement unique, l'UNESCO a choisi de les laisser briller pendant 60 semaines. Depuis le mois de septembre 2005, et jusqu'au mois de novembre 2006, l'occasion est ainsi offerte aux États membres, aux personnels, aux partenaires, et au grand public de mieux connaître les programmes mis en œuvre par l'Organisation. S'agissant du programme des sciences

L'UNESCO reçoit le Prix 2006 « Méditerranée sans Frontière » pour son action sur les migrations internationales

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) vient de recevoir le Prix 2006 « Méditerranée sans Frontière » pour son travail sur les migrations internationales. Ce prix, remis chaque année par la Province régionale d'Agrigente (Italie), récompense l'UNESCO en tant que « prestigieuse organisation internationale qui a œuvré avec succès pour la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille ». Le travail de l'UNESCO dans le domaine des migrations internationales se concentre sur l'analyse des politiques migratoires au regard des droits de l'homme, de l'éducation

(la fuite des cerveaux), et de la culture (les rapports entre la diversité culturelle et l'intégration).

Représentant le Directeur général de l'Organisation, M. Koichiro Matsuura, le chef du programme Migrations internationales, M. Paul de Guchteneire, a participé, samedi 11 mars, en Italie, à la cérémonie de remise de ce prix qui, depuis sa création, en 1991, a récompensé des institutions ou des personnalités aussi diverses que le Président de la Rai, l'association humanitaire « Emergency », ou encore l'acteur et réalisateur Roberto Benigni. ¶

Pour plus d'informations sur l'action de l'Organisation sur les migrations internationales : www.unesco.org/migration.

sociales et humaines, sur les 15 fois où il sera mis à l'honneur durant la célébration de l'anniversaire de l'UNESCO, l'année 2006 fournira encore 7 occasions de découvrir l'action conduite par SHS dans les domaines suivants :

Du 27/03 au 02/04/06 :

lutter contre le racisme

Du 8 au 14/05/06 :

anticipation et prospective

Du 26/06 au 02/07/06 :

la lutte contre le dopage dans le sport

Du 10 au 16/07/06 :

éthique des sciences

Du 7 au 12/08/06 :

savoirs traditionnels

Du 28/08 au 2/09/06 :

villes et habitats humains

Du 4 au 9/09/06 :

bioéthique

Les comptes-rendus des présentations du programme déjà effectuées dans le cadre de ces semaines (« sécurité humaine » ; « éducation à la citoyenneté » ; « prévention des catastrophes naturelles » ; « lutte contre la pauvreté » ; « concepts fondateurs de l'UNESCO », etc.) sont disponibles sur le site web de l'UNESCO : www.unesco.org

